

FACULTÉ DE COMMUNICATION

DIRECTION

Doyen

Enrico Carontini, téléphone : 514 987-3000, poste 4525

Vice-doyen à la recherche et à la création

Louis-Claude Paquin, téléphone : 514 987-3000, poste 4525

Vice-doyen aux études

Philippe Sohet, téléphone : 514 987-3000, poste 4525

DIRECTION DU DÉPARTEMENT ET DES ÉCOLES

• Communication sociale et publique

Pierre Mongeau, téléphone : 514 987-3000, poste 0880

• École des médias

Jean-François Renaud, téléphone : 514 987-3053

• École de langues

Gladys Benudiz, téléphone : 514 987-3980

DIRECTION DES UNITÉS DE RECHERCHE

• Chaire de recherche René Malo en cinéma et en stratégie de production culturelle

Paul Tana, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 0222

• Chaire de relations publiques et communication marketing

Bernard Motulski, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 2613

• Chaire UNESCO-BELL en communication et développement international

Magda Fusaro, titulaire, téléphone : 514 987-4591

• ORBICOM, le réseau des Chaires UNESCO en communication

Claude-Yves Charron, secrétaire général, téléphone : 514 987-8743

AUTRES UNITÉS

• Centre d'études et de recherche sur le Brésil (CERB)

Gaétan Tremblay, téléphone : 514 987-3000, poste 8207

• Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE)

Joanne Saint-Charles, téléphone : 514 987-3000, poste 3915

• Groupe de recherche en Médias et santé (GRMS)

Lise Renaud, téléphone : 514 987-3000, poste 3001

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Doctorat

• Communication, Ph.D.

Pierre-Léonard Harvey, téléphone : 514 987-3647

Maîtrise

• Communication, M.A.

N... téléphone : 514 987-4057

Diplôme d'études supérieures spécialisées

• Musique de film

Dominique Primeau, téléphone : 514 987-3000 poste 2484

Programmes courts de deuxième cycle

• Communication et santé

N... téléphone : 514 987-4057

• Communication scientifique

N... téléphone : 514 987-4057

• Mentorat

N... téléphone : 514 987-4057

Baccalauréats

• Animation et recherche culturelles, B.A.

Anouk Bélanger, téléphone : 514 987-3634

• Communication (cinéma), B.A.

Paul Tana, téléphone : 514 987-3637

• Communication (journalisme), B.A.

Judith Dubois, téléphone : 514 987-3647

• Communication (marketing), B.A.

Benoît Cordelier, téléphone : 514 987-3647

• Communication (médias interactifs), B.A.

Jean Décarie, téléphone : 514 987-3637

• Communication (relations humaines), B.A.

Gaby Hsab, téléphone : 514 987-3620

• Communication (relations publiques), B.A.

Jasmin Bergeron, téléphone : 514 987-3647

• Communication (stratégies de production culturelle et médiatique), B.A.

Marc Ménard, téléphone : 514 987-3637

• Communication (télévision), B.A.

Loïc Guyot, téléphone : 514 987-3637

Baccalauréat ès arts par cumul de programmes

Téléphone : 514 987-3000, poste 1442

Majeure

• Communication

Florence Millerand, téléphone : 514 987-3620

Certificats

• Animation culturelle

Anouk Bélanger, téléphone : 514 987-3634

• Communication

Loïc Guyot, téléphone : 514 987-3637

• Intervention psychosociale

Gaby Hsab, téléphone : 514 987-3620

ÉCOLE DE LANGUES

Gladys Benudiz, téléphone : 514 987-3980

Certificats

• Allemand

Christel Keller-Segovia, téléphone : 514 987-3000, poste 7664

• Anglais

Carey Nelson, téléphone : 514 987-3000, poste 3337

- **Espagnol**

Jessica Payeras-Robles, téléphone : 514 987-3000, poste 1482

- **Français écrit pour non-francophones**

Djaouida Hamdani Kadri, téléphone : 514 987-3000, poste 3980

- **Langue et culture arabes**

Christel Keller-Segovia, téléphone : 514 987-3000, poste 7664

- **Langue et cultures d'Asie**

Christel Keller-Segovia, téléphone : 514 987-3000, poste 7664

Programmes courts et concentrations de premier cycle

- **Allemand**

Christel Keller-Segovia, téléphone : 514 987-3000, poste 7664

- **Anglais**

Carey Nelson, téléphone : 514 987-3000, poste 3337

- **Espagnol**

Jessica Payeras-Robles, téléphone : 514 987-3000, poste 1482

- **Italien**

Christel Keller-Segovia, téléphone : 514 987-3000, poste 7664

Cours de langues modernes :

français langue seconde, anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, langue des signes québécoise, portugais brésilien, russe et vietnamien. Téléphone : 514 987-3980

DÉPARTEMENT ET ÉCOLES, CORPS PROFESSORAL ET MAÎTRES DE LANGUES

Département de communication sociale et publique

Directeur : Pierre Mongeau, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
Pavillon Judith-Jasmin, local J-3190
Téléphone : 514 987-3000 poste 0880

Corps professoral

AGBOBLI, Christian, Ph.D. communication (conjoint Un. Québec à Montréal, Un. McGill, Un. Montréal, Québec)
AUROUSSEAU, Chantal, Ph.D. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
BARTHE, Marcel, B. journalisme et information (Un. Laval, Québec)
BÉRUBÉ, Pierre, M.A. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
BROUILLET, Michèle-Isis, Ph.D. andragogie (Un. Montréal, Québec)
CARLE, Paul, Ph.D. histoire-sociologie (Un. Montréal, Québec)
CARONTINI, Enrico, D. philosophie (Un. Louvain, Belgique)
CORDELIER, Benoît, D. sciences de l'information et de la communication (Un. Michel de Montaigne, Bordeaux)
DES AULNIERS, Luce, D. anthropologie (Un. Paris V, France)
HARVEY, Pierre-Léonard, Ph.D. sociologie (Un. Montréal, Québec)
HOUDE, Renée, Ph.D. philosophie (Un. Montréal, Québec)
HSAB, Gaby, Ph.D. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
KANE, Oumar, D. en communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
LAFORTUNE, Jean-Marie, D. en sociologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
MAISONNEUVE, Danielle, Ph.D. Humanities (Un. Concordia, Montréal, Québec)
MAHY, Isabelle, Ph.D. sciences humaines appliquées (Un. Montréal, Québec)
MILLERAND, Florence, Ph. D. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
MONGEAU, Pierre, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
MOTULSKY, Bernard, Ph.D. philosophie (Un. Laval, Québec)
PERRATON, Charles, Ph.D. sémiologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
RENAUD, Lise, Ph.D. sciences de l'éducation (Un. Montréal, Québec)
RHÉAUME, Jacques, Ph.D. sociologie (Un. Montréal, Québec)
RICO DE SOTELLO, Maria del Carmen, D. sciences de l'information (Un. Séville, Espagne)
SAINT-CHARLES, Johanne, Ph.D. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
SOHET, Philippe, L. communication-sociologie (Un. Louvain, Belgique)
STOICIU, Gina, D. sociologie (Un. Bucarest, Roumanie)
THOËR, Christine, Ph.D. sociologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
TREMBLAY, Mireille, D. en sciences humaines (Un. Montréal, Québec)
VASQUEZ, Consuelo, D. en communication (Un. Montréal, Québec)

Note : Les personnes intéressées aux programmes suivants :

- **Baccalauréat en communication, politique et société** le retrouveront dans le répertoire de la FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT.
- **Programme court de deuxième cycle en responsabilité sociale des organisations** le retrouveront dans le répertoire de l'ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION.

École des médias

Directeur : Jean-François Renaud, Ph.D. communication
(Un. Québec à Montréal, Québec)
Pavillon Judith-Jasmin, local J-3170
Téléphone : 514 987-3053

Corps professoral

BRETON, André, Dipl. (Inst. Technologie de Sherbrooke, Québec)
BURGER, Jean-Claude, scolarité D. sciences politiques (Inst. Grenoble, France)
CARON, Michel, Dipl. (Beaux-Arts) (Un. Québec à Montréal, Québec)
CHAR, Antoine, M.A. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
CHOVINARD, Denis, M.A. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
COUTLÉE, Gilles, Ph.D. philosophie (Un. Québec à Montréal, Québec)
DÉCARIE, Jean, M. musique (Un. Montréal, Québec)
DESROCHERS, Pierre, M.A. musique (Un. Montréal, Québec)
DUBOIS, Judith, M.A. journalisme (Un. Western Ontario, Ontario), M.Sc. études internationales (Un. Montréal, Québec)
GEORGE, Éric D. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
GOURD, Simon-Pierre, M. multimédia (Un. Québec à Montréal, Québec)
GUIMOND, Pierre, M.A. sociologie (Un. Montréal, Québec)
GUYOT, Loïc, M.A. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
KIEFFER, Daniel, M.A. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
LABBÉ, Martin, B.A. histoire de l'art (Un. Montréal, Québec)
MASSE, Jean-Pierre
MÉNARD, Marc, D. économie (Un. Paris VIII, France)
MONDOUX, André, Ph.D. sociologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
PACI, Vica, Ph.D. (Un. Montréal, Québec)
PAQUIN, Louis-Claude, Ph.D. sciences médiévales (Un. Montréal, Québec)
PICHETTE, Jean, M.A. sociologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
PROULX, Serge, D. sociologie (Un. Paris I, France)
RENAUD, Jean-François, M.A. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
RENAUD, Patrice, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
RICARD, Margot, M.Sc. politique (Un. Ottawa, Ontario)
SAOUTER, Catherine, Ph.D. sémiologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
SCHIELE, Bernard, Ph.D. techniques de l'éducation (Un. Montréal, Québec)
TANA, Paul, B.Sp. études françaises (Un. Québec à Montréal, Québec)
THÉORÉ, Yves, Ph.D. science politique (Un. Québec à Montréal, Québec)
TREMBLAY, Gaétan, D. psychologie (Un. Louis-Pasteur, Strasbourg, France)

École de langues

Directrice : Gladys Benudiz, M. français (Un. Californie, Los Angeles, États-Unis)
Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-2375
Téléphone : 514 987-3000, poste 1662

Maîtres de langues

BARON, Agnès, M.A. lettres modernes (Un. Montréal, Québec)
BENUDIZ, Gladys, M.A. littérature (Un. Californie, Los Angeles, États-Unis)
BLANCHET, Josée, M.A. linguistique (Un. Québec à Montréal, Québec)
DEMPERIO, Jaime, M.A. linguistique (Un. Syracuse, États-Unis)
DERAÏCHE, Myra, M.A. littérature (Un. Laval, Québec)
DESAULNIERS, Annie, M. éducation (Un. Western Kentucky, États-Unis)
DESAULNIERS, François, M.A. littérature comparée (Un. Montréal, Québec)
DEWART, Roisin, M.A. linguistique appliquée, (Un. Concordia, Québec)
ECH-CHADLI, Malika, Ph.D. linguistique (Un. Laval, Québec)
ELGHAZI, Lahcen, Ph.D. linguistique (Un. Laval, Québec)
GAGNON, Madeleine, M. français langue étrangère (Un. Grenoble, France)
GALOUCHKO, Hélène, M. éducation (Un. Montréal, Québec)
GUILLÉN, Ayarid, M. études hispaniques (Un. McGill, Montréal, Québec)
GUILLLOT, Marie-Cécile, M.A. linguistique (Un. Québec à Montréal, Québec)
HAMDANI-KADRI, Djaouida, M. didactique (Un. Sorbone, France)
KELLER-SEGOVIA, Christel, M.A. études allemandes (Un. Montréal, Québec)
KOZLOWSKA, Martyna, Ph.D. linguistique (Un. McGill, Montréal, Québec)
LAMOUREUX, Karine, M.A. linguistique (Un. Québec à Montréal, Québec)
NELSON, Carey, M.A. études françaises (Un. Laval, Québec)
PAN, Liya, M.A. éducation (Un. Montréal, Québec)
PAYERAS-ROBLES, Jessica, Ph.D. linguistique (Un. Québec à Montréal, Québec)
PLOQUIN, Marie, M. linguistique (Un. Cambridge, Angleterre)
ROSALES, Emily, M.A. linguistique (Un. Laval, Québec)
ROSENAU, Gerald, M.A. linguistique (Un. McGill, Montréal, Québec)
SOTO, Monica, M. langues étrangères (Un. Paris X, France)
STARCKE, Britta, M.A. études allemandes (Un. de la Sorbone, France)
VAILLANCOURT, Danielle M. didactique de l'enseignement des langues secondes (Un. Montréal, Québec)

UNITÉS DE RECHERCHE ET AUTRES UNITÉS

CHAIRES

Chaire de recherche René Malo en cinéma et en stratégie de production culturelle

Titulaire : Paul Tana

Téléphone : 514 987-3000, poste 0222

Site Internet : www.chairerenemalo.uqam.ca/

La chaire René Malo en cinéma et en stratégies de production culturelle soutient le développement des jeunes créateurs en cinéma en appuyant la mise en œuvre et la réalisation d'initiatives et de mesures susceptibles de contribuer au foisonnement des talents d'ici. Cette chaire vient également en aide aux jeunes producteurs désireux d'œuvrer au rayonnement de la culture québécoise au Québec, au Canada et sur la scène internationale. En soutenant la formation de jeunes créateurs en cinéma et de jeunes producteurs, la chaire René Malo en cinéma et en stratégies de production culturelle contribue à l'avancement des connaissances, stimule la créativité et l'innovation, et participe activement au leadership culturel du Québec.

Chaire de relations publiques et communication marketing

Titulaire : Bernard Motulski

Téléphone : 514 987-3000, poste 2613

Site Internet : www.crp.uqam.ca

La mission de la Chaire de relations publiques et communication marketing consiste à contribuer à la progression des connaissances, à la formation des étudiants et au débat public sur toutes les questions relatives à l'exercice du métier de communicateur et à son rôle dans la société québécoise. Elle mène notamment des recherches sur les questions et les enjeux liés aux conditions et aux pratiques en relations publiques et en communication marketing en fonction de la démocratisation de l'information dans la société, en réfléchissant sur l'évolution des communications.

Chaire UNESCO-BELL en communication et développement international

Titulaire : Magda Fusaro

Téléphone : 514 987-4591

Site Internet : <http://unesco.bell.uqam.ca/>

La chaire Unesco en communications et développement international à l'UQAM regroupe des professeurs-chercheurs du département des communications de l'UQAM et des professeurs associés des universités de Calgary, de Laval, de McGill, de Montréal, de Simon Fraser et de Western. D'autres professionnels de la communication et de l'industrie se joindront à ce noyau au cours de la prochaine année, l'objectif étant de multiplier les études et les interventions multidisciplinaires et multinationales dans plusieurs champs des communications. La chaire Unesco en communications à l'UQAM fait également partie du réseau Orbicom qui regroupe neuf chaires Unesco existantes, en Lituanie, en Russie, en Hongrie, en Bulgarie, en Espagne, en Colombie, en Uruguay.

ORBICOM, le réseau des Chaires UNESCO en communication

Secrétaire général : Claude-Yves Charron

Téléphone : 514 987-8743

Site Internet : www.orbicom.ca/

Créé conjointement en 1994 par l'UNESCO et l'UQAM, Orbicom est un réseau de 27 chaires UNESCO en communication et de 250 membres associés (professionnels de tous les secteurs de la communication) dans 71 pays. Parmi eux, plusieurs sont des sommités dans le domaine de la communication. Le réseau fonctionne en trois langues : anglais, espagnol, français. Le réseau Orbicom est accrédité auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) depuis 1996 en tant qu'organisation internationale non gouvernementale (OING). Orbicom a reçu du Directeur général de l'UNESCO, le 13 novembre 2002, la distinction UNESCO/UNITWIN pour la qualité de ses projets. Sous la responsabilité directe du Rectorat, le Secrétariat international d'Orbicom, situé à l'Université du Québec à Montréal, héberge également le siège social international du réseau. Orbicom partage ses locaux avec la chaire UNESCO-Bell en communication et développement international financée par Bell Canada.

AUTRES UNITÉS

Centre d'études et de recherche sur le Brésil (CERB)

Directeur : Gaétan Tremblay

Téléphone : 514 987-3000, poste 8207

Site Internet : www.unites.uqam.ca/bresil/Francais/indexFr.html

Le centre d'études et de recherches sur le Brésil a pour mandat de promouvoir le rassemblement de professeurs, de chercheurs et de toute autre personne intéressée par le développement culturel, artistique, social, scientifique, économique et technologique brésilien et, dans ces perspectives, de favoriser les relations avec le Canada et le Québec en particulier. Le centre a également pour mandat de promouvoir les programmes d'études, de recherche et de diffusion d'information sur le Brésil. Il se veut un centre de références sur le Brésil, tant auprès des communautés universitaires québécoise et canadienne qu'auprès des principaux partenaires universitaires de la société civile (gouvernements, secteur privé, etc.).

Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE)

Directrice : Joanne Saint-Charles

Téléphone : 514-987-3000, poste 3915

Site Internet : www.cinbiose.uqam.ca/

Le CINBIOSE mène des activités interdisciplinaires de recherche et de formation en santé au travail et en santé environnementale. Les chercheurs du centre ont développé une approche écosystémique à la santé humaine. Par leurs recherches en ergonomie, ils développent l'analyse du travail afin d'identifier les sources de difficultés et apporter des solutions efficaces. Leur expertise concerne en particulier l'analyse du travail répétitif et de son organisation et la formation développée dans les usines. En neurotoxicologie, les activités portent sur les effets neurotoxiques précoces de l'exposition aux polluants, dans un but d'intervention préventive. En droit, les recherches portent sur les orientations jurisprudentielles en matière, entre autres, de stress au travail, du retrait préventif de la travailleuse enceinte et des lésions musculosquelettiques. Les recherches du centre comprennent une analyse différenciée en fonction du sexe, de la classe sociale et de la culture/ethnie. Elles se mènent toujours en étroite collaboration avec les milieux touchés : les centrales syndicales, les groupes communautaires et les groupes de femmes.

Groupe de recherche en Médias et santé (GRMS)

Directrice : Lise Renaud

Téléphone : 514 987-3000, poste 3001

Site Internet : www.grms.uqam.ca/

Ce groupe de recherche est une unité pluridisciplinaire dont les travaux portent sur le rôle des médias dans le façonnement des normes sociales de santé. Les recherches du groupe abordent particulièrement deux préoccupations de santé publique : l'alimentation et l'activité physique.

Les principaux thèmes abordés par les membres du GRMS sont :

- les représentations de l'alimentation et de l'activité physique dans les médias;
- l'évolution des discours médiatiques sur la santé;
- l'évaluation des campagnes de promotion de la santé;
- les perceptions de différents publics quant aux messages sur l'alimentation et l'activité physique;
- les contenus médiatiques s'adressant aux jeunes;
- l'épidémie d'obésité et le rôle joué par l'industrie agroalimentaire.

DOCTORAT EN COMMUNICATION (3671)

Ce programme est offert conjointement avec l'Université de Montréal et l'Université Concordia.

GRADE

Philosophiæ Doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme veut :

- offrir une formation approfondie aux futurs chercheurs et enseignants en communication au Québec.
- stimuler des initiatives de recherche dans les secteurs de pointe, en ce qui a trait aux nouvelles technologies en particulier, compte tenu de la dimension humaine et sociale.
- favoriser la collaboration entre chercheurs de diverses disciplines pour l'étude des phénomènes de communication.
- développer chez les étudiants une approche multidisciplinaire des phénomènes de communication.

Domaines de recherche

- Communication internationale et développement
- Communication organisationnelle et réseaux de communication
- Études médiatiques et «Cultural Studies»
- Technologies de l'information et communication et société
- Théories et analyses des discours.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en communication ou d'une maîtrise dans un domaine connexe aux communications obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Il doit aussi avoir un excellent dossier académique, des aptitudes à la recherche et une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Le candidat doit également déposer, avec sa demande d'admission, l'esquisse d'un projet de recherche. Un professeur doit accepter d'encadrer l'étudiant.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté mais le nombre d'admis ne devra pas dépasser la capacité d'encadrement du département. Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Le dossier devra comprendre le formulaire d'admission de l'université concernée, le dossier académique du candidat (baccalauréat et maîtrise), trois lettres de recommandation (au moins deux doivent provenir de professeurs ou de chercheurs ayant une expérience de recherche pertinente reconnue).

Les documents suivants doivent être joints au dossier :

- une esquisse du projet de recherche (cinq pages);
- une évaluation de la faisabilité du projet en termes matériel, temporel et financier;
- une indication des demandes de bourses effectuées par le candidat, des possibilités d'insertion dans une équipe de recherche et des charges de cours qu'il pourrait assumer au premier cycle;
- une indication, dans la mesure du possible, du professeur qui pourrait encadrer les travaux de recherche du candidat.

Procédures de sélection

Le comité d'admission, nommé par le comité conjoint du programme, procède à l'étude des dossiers. Il soumet ses recommandations au comité conjoint, lequel recommande l'acceptation ou le refus à l'université d'accueil.

Critères d'évaluation des dossiers

- qualité et pertinence de la formation académique;
- expérience et potentiel de recherche;
- pertinence du projet en regard des champs de recherche du programme;
- faisabilité du projet à l'intérieur des limites normales de temps prévues pour le programme;
- compétences linguistiques (bilinguisme);
- disponibilité d'un professeur pour encadrer le candidat.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : cinq ans

Temps partiel : six ans

(résidence obligatoire jusqu'à la rédaction de la thèse).

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

SCOLARITÉ (21 crédits)

Dans le but de favoriser les échanges interdépartementaux et pour permettre aux étudiants d'acquérir une formation plus diversifiée, les séminaires de niveau doctoral sont offerts conjointement par les départements participant au programme et sont ouverts à tous les étudiants.

Le séminaire suivant (3 crédits) :

FCM9230 Séminaire d'intégration

Ce cours est un cours année.

Quatre cours au choix parmi les suivants (12 crédits) :

FCM915X Séminaire avancé en méthodologie I

FCM9152 Séminaire avancé en méthodologie II

FCM917X Séminaires avancés en communication

Communication internationale et développement

COM9180 Communication et développement

COM9181 Mondialisation des communications

COM9182 Identités et échanges culturels

COM9183 Communication, conflits et paix

Communication organisationnelle et réseaux de communication

COM9190 Théories de communication organisationnelle

COM9191 Communication, interactions et discours dans les organisations

COM9192 Organisation et réseaux de communication

COM9193 Culture organisationnelle

COM9194 Communication et changement dans les organisations

COM9195 Technologie et organisations

Études médiatiques et «Cultural Studies»

COM9211 Théories culturelles en études de communication

EDM9112 Réception des médias

EDM9210 Histoire et historiographie des médias et de la culture

EDM9214 Médias alternatifs

FCM9213 Culture populaire

Technologies de l'information et communication, et société

EDM9160 Technologie médiatique en tant que pratique

EDM9161 Interaction humain-ordinateur

EDM9231 Technologies de communication et société

EDM9232 Industries culturelles

EDM9233 Usages des technologies de l'information et de la communication

EDM9235 Politiques de communication

FCM9234 Communication, démocratie et pouvoir

Théories et analyses des discours

COM9220 Stratégies et styles de communication

COM9121 Communication et performance

COM9123 Discours et représentation

COM9124 Analyse du discours social

COM9221 Discours du corps

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Examen de synthèse (0 crédit)

Pour faire l'examen de synthèse, l'étudiant doit avoir complété au moins deux trimestres et au moins neuf crédits. L'examen de synthèse doit être complété avant l'inscription au forum doctoral.

L'examen de synthèse a pour objectif d'évaluer si l'étudiant est apte à entreprendre sa recherche doctorale. Cette aptitude exige la maîtrise des courants principaux de recherche en communication et la capacité de produire une réflexion critique dans le domaine choisi.

Pour réussir l'examen de synthèse, l'étudiant doit d'abord répondre par écrit (maximum de 40 pages) et soutenir ensuite oralement sa réponse à une question unique et uniforme, formulée ainsi :

Exposez (dans une quarantaine de pages) les principaux courants de pensée dans votre domaine de recherche et développez une réflexion critique par rapport à ces courants. Dans la conclusion de votre examen, indiquez (dans un maximum de cinq pages) la pertinence de cette réflexion pour votre projet de thèse.

L'étudiant constituera la bibliographie de l'examen à partir de la bibliographie de son séminaire d'intégration (environ un tiers des titres) et le reste (deux tiers) en fonction de ses propres intérêts.

L'évaluation de l'examen est du type acceptation/refus.

L'étudiant dont l'examen de synthèse aura été refusé aura droit à une seule et unique reprise au cours du trimestre suivant le refus. Un deuxième refus entraîne automatiquement un échec et l'exclusion du programme. Dans le cas de l'examen de synthèse, chaque jury inclut au moins un professeur provenant d'un des deux départements partenaires autre que celui où l'étudiant est inscrit. Le directeur de l'étudiant proposera trois noms au CODO, après avoir vérifié la disponibilité des personnes retenues.

Forum doctoral (6 crédits) :

FCM9302 Forum doctoral (6 cr.) (Réussite de l'examen de synthèse.)
Afin de promouvoir l'émergence d'une communauté intellectuelle au sein du programme, tous les étudiants de deuxième année doivent s'inscrire à ce séminaire de théorie et de recherche. L'ensemble des étudiants et des professeurs sont aussi conviés à y participer. Chaque étudiant inscrit au forum doctoral présentera une première esquisse de son projet de thèse. Le forum doctoral favorisera les échanges entre les cinq domaines du programme.

RECHERCHE (69 crédits)

Projet de thèse (6 crédits) :

FCM9400 Projet de thèse (6 cr.) (FCM9302)
L'étudiant qui a réussi son Forum doctoral pourra s'inscrire à son projet de thèse. Le projet de thèse doit normalement être déposé par écrit dans les douze mois suivant la fin du Forum de l'étudiant. Toute exception devra faire l'objet d'une demande motivée de prolongation de délai auprès de la direction locale du programme, qui en fera état au Comité de liaison du programme.
De plus, l'étudiant devra défendre oralement son projet devant un jury, en démontrant la pertinence théorique et méthodologique de même que la faisabilité de la recherche proposée. Chaque jury, constitué de trois professeurs, inclut au moins un professeur provenant d'un des deux départements partenaires autres que celui où l'étudiant est inscrit. Le directeur proposera deux noms au Comité de liaison du programme. Le projet pourra être accepté tel quel, retourné pour modifications ou refusé. Dans ce dernier cas, le refus met fin à la candidature. La scolarité de doctorat n'est réputée terminée qu'une fois le projet de thèse accepté. L'évaluation sera effectuée suivant la notation succès-échec.

Thèse (63 crédits)

La thèse de doctorat est le point culminant de longues années d'études et de travail ardu. Fondée sur une recherche originale, elle a pour objectif de faire avancer le savoir en y apportant une contribution originale. La thèse de recherche est d'une longueur variant entre 225 et 350 pages. Elle doit être rédigée dans un français ou un anglais irréprochable et représenter un apport à la connaissance théorique ou empirique dans le champ des communications. Elle devra en plus faire l'objet d'une soutenance publique.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

L'étudiant au doctorat qui subit un échec dans une des activités de son programme est exclu du programme.

La durée maximale du programme est de cinq ans (temps complet) et de six ans (temps partiel) après la première inscription.

Lors de l'admission l'étudiant se verra assigner un conseiller pédagogique. Il devra procéder au choix de son directeur de thèse au plus tard avant la fin du troisième trimestre.

L'examen de synthèse doit être complété au plus tôt au troisième trimestre et au plus tard au sixième trimestre après l'inscription.

Le projet de thèse doit être accepté au plus tard neuf trimestres après la première inscription. Le projet de thèse doit normalement être déposé dans les douze mois suivant la fin du Forum de l'étudiant.

La direction du programme s'assurera que chaque étudiant fasse un choix de cours qui lui permette de se donner la formation théorique et méthodologique nécessaire à la réalisation de sa recherche doctorale.

Exigences linguistiques

Les étudiants du programme doivent être suffisamment bilingues (anglais et français) pour se plier à la règle de fonctionnement du programme: chacun utilise la langue de son choix et doit comprendre l'autre.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Communication internationale et développement
- Communication organisationnelle et réseaux de communication
- Études médiatiques et «Cultural Studies»
- Technologies de l'information et communication et société
- Théories et analyses des discours

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN COMMUNICATION (3279-3479-3179)

Ce programme comporte trois profils :

- profil Recherche (3479)
- profil Recherche-création en média expérimental (3279)
- profil Cinéma et images en mouvement (3179)

Le nom des profils Recherche-création en média expérimental et Cinéma et images en mouvement figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Maître ès arts, M.A.

CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Abordant la communication à la fois comme champ d'études, par le biais de diverses traditions disciplinaires, et comme discipline constituée, le programme offre une formation axée sur le savoir reconnu et sur les courants émergents qui viennent le questionner et le renouveler.

Ainsi, au terme de leur formation, les étudiants :

- auront acquis des connaissances approfondies de différentes épistémologies, théories et méthodologies liées au champ des études de la communication, de même que des connaissances spécifiques relatives à ses différents domaines et à leurs interrelations : communication interpersonnelle, communication organisationnelle, communication médiatique, communication interculturelle et internationale, etc.;
- auront renforcé leurs capacités d'analyse, de synthèse et de communication écrite et orale;
- plus spécifiquement, à travers la réalisation d'un mémoire de recherche, d'intervention (ou de recherche-action) ou de création, auront développé une compréhension fine d'un phénomène donné, leur autonomie intellectuelle, leur esprit critique et le sens de l'innovation.

En outre, le profil Cinéma et images en mouvement a pour objectif de fournir aux étudiants l'ensemble des connaissances et méthodes requises pour mener à terme une étude du cinéma, et des images en mouvement de notre époque, dans une perspective qui tient compte de l'ensemble du phénomène cinématographique : de la production, à la diffusion, à la réception.

Les diplômés de ce programme seront ainsi en mesure d'exercer diverses fonctions liées au domaine des communications au sein d'organisations publiques, privées ou communautaires : recherche, enseignement et formation; planification, réalisation et évaluation de processus de travail ou d'intervention; création et diffusion médiatique; évaluation et implantation de technologies de communication; etc.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent (1) en communication ou dans un domaine connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

(1) Les candidats étrangers sont invités à consulter le site Internet du Registrariat de l'UQAM pour connaître la liste des diplômes équivalents au baccalauréat québécois.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Le candidat ayant un baccalauréat dans une discipline autre que la communication pourra être admis conditionnellement à la réussite d'une propédeutique (trois cours ou plus) ou de cours d'appoint (deux cours ou moins) comprenant, selon sa formation académique antérieure ou sa pratique professionnelle, des cours sur les principales

théories en communication, sur les méthodologies de recherche, d'intervention ou de création, ou sur des connaissances spécifiques en communication en lien avec les éléments contenus dans sa lettre d'intention.

Pour tous les profils, le candidat doit présenter une lettre d'intention, c'est-à-dire un texte de trois à cinq pages comportant les trois éléments suivants :

- 1- description de sa trajectoire académique et professionnelle; pour le candidat au profil Recherche-crédation en média expérimental, cette description doit faire la démonstration de ses connaissances et d'une pratique en création médiatique;
- 2- présentation de ses intérêts de recherche, d'intervention ou de création et démonstration de leur pertinence communicationnelle en général;
- 3- présentation montrant l'adéquation entre ses intérêts de recherche, d'intervention ou de création et les objectifs et activités du programme.

Pour le candidat au profil Recherche-crédation en média expérimental, la lettre d'intention doit être accompagnée d'un portfolio de productions médiatiques récentes pour lesquelles est spécifiée la nature de sa contribution.

Pour le candidat au profil Recherche qui entend réaliser un mémoire de création, il doit également démontrer sa compétence à concevoir et à produire l'œuvre envisagée dans la lettre d'intention.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté : 50 personnes sont admises dans le profil Recherche; 16 dans le profil Recherche-crédation en média expérimental; 20 dans le profil Cinéma et images en mouvement; 3 à 5 le sont en propédeutique; 4 à 6 candidats provenant de l'étranger peuvent en outre être admis chaque année. Admission à l'automne seulement.

La capacité d'accueil du programme respectera la capacité d'encadrement des professeurs impliqués dans le programme. Pour le profil Cinéma et images en mouvement, pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si le nombre de seize inscrits est atteint.

Méthodes et critères de sélection

L'évaluation du candidat porte sur le dossier académique (50 %), les lettres de recommandation (10 %) et la lettre d'intention (40 %), cette dernière étant évaluée en fonction des critères suivants :

- qualité de l'argumentation des éléments 2 et 3 de la lettre d'intention (démonstration de la pertinence communicationnelle des intérêts de recherche, d'intervention ou de création; adéquation entre ses intérêts de recherche, d'intervention ou de création et les objectifs et activités du programme) (25 %);
- qualité du français écrit (15 %).

Dans certains cas, le Sous-comité d'admission et d'évaluation pourra convoquer le candidat en entrevue.

Les études de deuxième cycle en communication exigent la lecture de textes en anglais. Les étudiants ont la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : 2 ans
Temps partiel : 4 ans

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

PROFIL RECHERCHE (code 3479)

Formation générale (neuf crédits)

Le cours suivant (trois crédits) :

FCM7000 Études en communication : aspects épistémologiques, méthodologiques et critiques

Un cours parmi les suivants (trois crédits) :

COM7016 Approches psychosociologiques en communication (FCM7000)
COM7017 Approches sémiotiques en communication (FCM7000)
COM7018 Approches anthropologiques en communication (FCM7000)
EDM7019 Approches sociopolitiques en communication (FCM7000)
EDM7020 Approches théoriques en communication médiatique (FCM7000)

Un cours parmi les suivants (trois crédits) :

FCM7106 Stratégies de recherche quantitative
FCM7107 Stratégies de recherche qualitative
FCM7108 Stratégies de recherche intervention
EDM7109 Stratégies de recherche-crédation

Formation spécifique (douze crédits)

Quatre cours parmi les suivants :

COM7525 Communication internationale et développement
COM7606 Étude des réseaux humains de communication
COM7611 Communication interpersonnelle
COM7631 Communication organisationnelle
COM7632 Communication et pouvoir dans les organisations
COM7633 Communication et enjeux relationnels au travail
COM7634 Communication et interventions en milieu de travail
COM7635 Communication et éthique appliquée
COM8110 Recherches féministes en communication
COM8115 Aspects symboliques de la communication
COM8121 Communication, interculturalité et pluralisme ethnique
COM8122 Séminaire d'anthropologie sur des objets communicationnels
COM8123 Identité et altérité en terrains
COM8145 Communication et relations publiques
EDM7506 Communication, science, culture et médias
EDM7507 Politiques des communications et contexte économique
EDM7508 Technologies de communication et société
EDM7814 Approches théoriques et méthodologiques de la réception
EDM8000 Cultures, idéologies et médias aux États-Unis
EDM8100 Cinéma et signification
EDM8130 Communication et journalisme
EDM8131 Communication, normativité, éthique et journalisme
FCM7516 Analyse des productions culturelles
FCM7905 Lectures dirigées
FCM7909 Stage de recherche
FCM790X Séminaire de recherche en communication
FCM7910 Stage à l'international (6 cr.)

ou tout autre cours choisi parmi ceux de la Formation générale, de la Formation spécifique du PROFIL RECHERCHE-CRÉATION EN MÉDIA EXPÉRIMENTAL ou du PROFIL CINÉMA ET IMAGES EN MOUVEMENT ou en dehors du programme avec l'accord de la direction du programme.

Activités de recherche (24 crédits)

Le cours suivant (trois crédits) :

FCM7920 Projet de mémoire
et
Mémoire de recherche (21 cr.)
ou
Mémoire d'intervention ou de recherche-action (21 cr.)
ou
Mémoire de création (21 cr.)

PROFIL RECHERCHE-CRÉATION EN MÉDIA EXPÉRIMENTAL

Formation générale (neuf crédits)

Le cours suivant (trois crédits) :

FCM7000 Études en communication : aspects épistémologiques, méthodologiques et critiques

Un cours parmi les suivants (trois crédits) :

COM7016 Approches psychosociologiques en communication (FCM7000)
COM7017 Approches sémiotiques en communication (FCM7000)
COM7018 Approches anthropologiques en communication (FCM7000)
EDM7019 Approches sociopolitiques en communication (FCM7000)
EDM7020 Approches théoriques en communication médiatique (FCM7000)

Le cours suivant (trois crédits) :

EDM7109 Stratégies de recherche-crédation

Formation spécifique (douze crédits)

Au moins un cours parmi les suivants (trois à neuf crédits) :

EDM7110 Séminaire de recherche-crédation sur l'image
EDM7111 Séminaire de recherche-crédation sur le son
EDM7112 Séminaire de recherche-crédation sur l'interactivité

Au moins un cours parmi les suivants (trois à six crédits) :

EDM7803 Stage de recherche-crédation I
EDM7804 Stage de recherche-crédation II

Jusqu'à deux cours parmi tous les cours de la Formation spécifique du PROFIL RECHERCHE ou du PROFIL CINÉMA ET ÉTUDES EN MOUVEMENT (jusqu'à six crédits)

ou tout autre cours choisi parmi ceux de la Formation générale ou en dehors du programme avec l'accord de la direction du programme.

Activités de recherche (24 crédits)**Le cours suivant (trois crédits) :**

FCM7920 Projet de mémoire
et
Mémoire de création (21 cr.)

PROFIL CINÉMA ET IMAGES EN MOUVEMENT**Formation générale (neuf crédits)****Le cours suivant (trois crédits) :**

FCM7000 Études en communication : aspects épistémologiques, méthodologiques et critiques

Un cours parmi les suivants (trois crédits) :

COM7016 Approches psychosociologiques en communication (FCM7000)
COM7017 Approches sémiotiques en communication (FCM7000)
COM7018 Approches anthropologiques en communication (FCM7000)
EDM7019 Approches sociopolitiques en communication (FCM7000)
EDM7020 Approches théoriques en communication médiatique (FCM7000)

Le cours suivant (trois crédits) :

EDM7108 Méthodologie et stratégies de recherche en cinéma et images en mouvement

Formation spécifique (douze crédits)**Les cours suivants (six crédits) :**

EDM7021 Théories du cinéma
EDM8106 Contextes économiques et institutionnels de l'industrie cinématographique

Deux cours parmi les suivants (six crédits) :

EDM7814 Approches théoriques et méthodologiques de la réception
EDM8100 Cinéma et signification
EDM8102 Les enjeux du documentaire
EDM8104 Rapports entre télévision et cinéma
EDM8105 Recherches sur la lumière et l'image cinématographique
EDM8108 Approches expérimentales des images en mouvement
EDM8109 Pratiques de cinéastes
EDM811X Séminaire de recherche en communication : cinéma et images en mouvement

ou tout autre cours de cycles supérieurs choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

Activités de recherche (24 crédits)**Le cours suivant (trois crédits) :**

FCM7920 Projet de mémoire
et
Mémoire de recherche (21 cr.)

Remarque : les activités énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Communication et études des médias
- Communication et intervention psychosociale
- Communication scientifique
- Communication et santé
- Communication interpersonnelle et organisationnelle
- Communications internationales et interculturelles
- Éducation aux médias
- Études cinématographiques
- Études des réseaux sociaux
- Nouvelles technologies et communications
- Sémiologie et analyse des productions culturelles
- Recherche-crédation en médias

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN MUSIQUE DE FILM (3011)

Programme offert conjointement par l'École des médias (Faculté de communication) et le Département de musique (Faculté des arts).

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le programme de musique de film offre une formation de deuxième cycle de type professionnel permettant aux étudiants de composer de la musique de film adaptée au contenu cinématographique auquel elle s'associe. Ce programme est fondé sur la nécessité de créer une musique appropriée à la production cinématographique et de l'adapter aux contenus variés de ce média : fiction, documentaire, docu-fiction, etc.

De façon plus spécifique, le programme permettra à l'étudiant : d'acquérir les compétences technologiques et méthodologiques nécessaires à la conception et à la réalisation de musique de film; d'acquérir les compétences professionnelles et artistiques nécessaires à la conception et à la réalisation de musique de film; d'acquérir la compétence professionnelle nécessaire à la bonne gestion d'un projet de musique de film; de développer une culture cinématographique basée sur une connaissance élargie du répertoire musical associé au cinéma; de développer un regard critique sur sa pratique professionnelle et sur celle des autres compositeurs; de développer des compétences professionnelles relatives à la capacité de collaborer avec des équipes de travail multidisciplinaires; de concevoir et réaliser une trame sonore adaptée à une production cinématographique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat en musique comportant une part importante de cours en écriture musicale, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et avoir réussi six crédits de cours universitaires de premier cycle portant sur le cinéma. Tout dossier de candidature comportant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

Être titulaire d'un baccalauréat en cinéma, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et posséder des connaissances musicales avancées, démontrées lors de l'entrevue de sélection. Tout dossier de candidature comportant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins deux années en tant que musicien ou compositeur.

Dans le cas où le candidat possède une formation pertinente mais où la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances, il pourra être admis conditionnellement à la réussite de cours d'appoint ou d'une propédeutique.

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante de la langue française.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 15 étudiants à temps complet. Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si ce nombre d'inscrits est atteint. Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Tous les candidats doivent se soumettre à une épreuve d'admission.

Épreuve d'admission du candidat détenteur

d'un grade de premier cycle en musique :

- fournir la partition écrite d'une composition originale ou d'un arrangement personnalisé d'au moins 32 mesures et d'au plus 120 mesures; ou d'au moins 45 secondes et d'au plus 3 minutes;
- être en mesure d'exposer dans des termes musicaux adéquats les différents éléments de l'œuvre soumise de même que les paramètres esthétiques et techniques ayant présidé à sa création.

Épreuve d'admission du candidat **non détenteur**

d'un grade de premier cycle en musique :

- fournir la partition écrite d'une composition originale ou d'un arrangement personnalisé d'au moins 32 mesures et d'au plus 120 mesures; ou d'au moins 45 secondes et d'au plus 3 minutes;
- être en mesure d'exposer dans des termes musicaux adéquats les différents éléments de l'œuvre soumise de même que les paramètres esthétiques et techniques ayant présidé à sa création;
- faire la démonstration de sa capacité à identifier, sur demande, certains éléments du langage musical dans une partition écrite proposée;
- faire la démonstration de sa capacité à jouer d'un instrument de musique;
- faire la démonstration de sa capacité à utiliser un clavier aux fins de programmation musicale;
- réussir un test de connaissance générale en histoire de la musique occidentale et des musiques populaires contemporaines.

La sélection des candidats est basée sur la qualité du dossier académique, l'expérience professionnelle et les résultats à l'épreuve d'admission.

Régime d'études et durée des études

Temps complet seulement : trois trimestres.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les sept cours obligatoires suivants (30 crédits) :

EDM7701	Connaissance du répertoire de musique de film avant 1950
EDM7702	Connaissance du répertoire de musique de film après 1950
EDM7703	Travail dirigé I : préproduction
EDM7704	Travail dirigé II : production/réalisation (6 cr.) (EDM7703)
MUS7006	Atelier de musique de film : environnement technologique (6 cr.)
MUS7007	Atelier de musique de film : création sur commande (6 cr.) (MUS7006)
MUS7008	Séminaire sur l'industrie musicale

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Le programme est offert à temps complet seulement.
- Les cours doivent être obligatoirement suivis selon le cheminement prévu.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN COMMUNICATION ET SANTÉ (0479)

CRÉDITS

Attestation de douze crédits en communication et santé.

OBJECTIFS

Le programme court de deuxième cycle en communication et santé propose une formation spécialisée en communication dans le domaine de la santé dont la finalité est l'apprentissage des aspects théoriques, méthodologiques et pratiques liés aux problématiques de la santé dans une perspective spécifiquement communicationnelle. Il a pour objectifs généraux de former des personnes aptes à connaître les fondements épistémologiques, théoriques et méthodologiques de la communication, et plus particulièrement de la communication dans le domaine de la santé, et à élaborer des stratégies communicationnelles dans le domaine de la santé au niveau des individus, des groupes, des organisations, des communautés et des médias. Au terme de leur formation, les diplômés de ce programme seront ainsi en mesure de : décrire les principales approches, théories et méthodes d'analyse et d'intervention de la communication interpersonnelle, organisationnelle et médiatique; expliquer le rôle et la place de la communication dans le domaine de la santé; examiner des pratiques de communication spécifiques au domaine de la santé dans différents contextes; identifier les critères qui caractérisent les pratiques exemplaires ou innovatrices de communication dans le domaine de la santé; évaluer la pertinence des pratiques de communication dans différents contextes spécifiques en fonction de ces critères; concevoir des interventions en communication dans le domaine de la santé.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline ou un champ d'études liés à la communication ou la santé (communication, psychologie, sexologie, sociologie, éducation, travail social, administration, sciences infirmières, nutrition) ou dans une discipline associée à la thématique du programme, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature comportant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience pertinente d'au moins cinq années dans le domaine de la communication ou de la santé.

Tous les candidats doivent présenter un dossier comprenant un curriculum vitae complet et un exposé de deux ou trois pages faisant état de leurs objectifs de formation ou de leurs objectifs professionnels.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à vingt étudiants.

Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si le nombre de seize inscrits est atteint.

Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et, le cas échéant, de l'expérience professionnelle.

Dans certains cas, une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation pourra également être exigée afin de vérifier les acquis des candidats. Lorsque la préparation de ces derniers sera jugée insuffisante en raison de lacunes dans leurs connaissances, les candidats pourront être admis conditionnellement à la poursuite et à la réussite de cours d'appoint. Une vérification des acquis sera exigée avant l'admission définitive.

Régime d'études et durée maximale des études

Temps partiel seulement : quatre trimestres

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

COM7814	Communication, prévention/promotion et protection de la santé
COM7815	Communication organisationnelle et santé
COM7816	Communication interpersonnelle dans les milieux de la santé
FCM781K	Communication médiatique et santé

Les activités de ce programme sont offertes en alternance d'un trimestre à l'autre (automne, hiver).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le cours COM7814 doit être suivi obligatoirement au premier trimestre d'inscription.

Passerelle - Maîtrise en communication

Les étudiants qui s'inscrivent à la maîtrise en communication pourront se voir reconnaître certaines des activités du programme à la suite de l'étude de leur dossier académique par le Sous-comité d'admission et d'évaluation de la maîtrise en communication.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN COMMUNICATION SCIENTIFIQUE (0513)

CRÉDITS

Attestation de douze crédits en communication scientifique.

OBJECTIFS

L'objectif général du programme court de deuxième cycle en communication scientifique est de développer, à partir de la formation disciplinaire ou de

l'expérience professionnelle de l'étudiant, la capacité à analyser des problématiques de communication scientifique propres à son champ et à proposer des interventions menant à la création de contextes favorables au partage des connaissances entre les individus et les groupes concernés.

Le programme a pour objectifs spécifiques : 1) le développement d'une compréhension globale et critique des fondements épistémologiques, théoriques et sociaux de la communication scientifique; 2) la connaissance des principaux acteurs, lieux et pratiques de la communication scientifique; 3) une réflexion critique sur les pratiques de vulgarisation eu égard à leur inscription contextuelle dans une problématique de communication scientifique et 4) l'expérimentation de la conception, de la planification, de la mise en œuvre ou de l'évaluation d'un projet de communication scientifique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature comportant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

ou
Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins quatre années dans une fonction reliée à la thématique du programme.

Tous les candidats doivent présenter un dossier comprenant un curriculum vitae complet et un exposé de deux ou trois pages faisant état de leurs objectifs de formation ou de leurs objectifs professionnels.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à vingt personnes.

Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si le nombre de seize inscrits est atteint.

Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier de candidature (dossier académique ou d'expérience professionnelle, curriculum vitae et lettre d'intention).

Dans certains cas, une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation pourra également être exigée afin de vérifier les acquis des candidats.

Lorsque la préparation académique ou professionnelle sera jugée insuffisante en raison de lacunes dans leurs connaissances, les candidats pourront être admis conditionnellement à la poursuite et à la réussite de cours d'appoint.

Régime d'études et durée maximale des études

Le programme est offert à temps partiel seulement. Certains cours peuvent être offerts le soir.

Durée des études : Au minimum deux trimestres, au maximum six trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

COM7501	Fondements de la communication scientifique
COM7502	Acteurs, lieux et pratiques de la communication scientifique
COM7503	Analyse de la vulgarisation scientifique
COM7504	Activité de synthèse en communication scientifique (Avoir réussi au moins 6 crédits du programme.)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le cours COM7501 doit être suivi obligatoirement au premier trimestre d'inscription et le cours COM7504 exige d'avoir suivi au moins six crédits du programme.

Passerelle - Maîtrise en communication

Les étudiants qui s'inscrivent au programme de Maîtrise en communication pourront se voir reconnaître certaines des activités du programme à la suite de l'étude de leur dossier académique par le Sous-comité d'admission et d'évaluation.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN MENTORAT (0389)

CRÉDITS

Attestation de douze crédits en mentorat.

OBJECTIFS

Le programme court de deuxième cycle en mentorat vise à former des intervenants aptes à concevoir, à planifier, à mettre en œuvre, à gérer et à évaluer un programme de mentorat dans différents types d'organisations et de milieux. À la fin de cette formation théorique et pratique, qui met l'accent sur une vision de l'intervention psychosociale, l'étudiant sera en mesure de : 1) s'approprier les fondements épistémologiques, théoriques et méthodologiques de l'accompagnement professionnel; 2) concevoir un projet de programme formel de mentorat et 3) développer une réflexion critique sur le mentorat en général et sur l'intervention de mentorat choisie et privilégiée en particulier.

La perspective psychosociale de l'intervention qui articule ce programme de formation reposera essentiellement sur l'arrimage de la pratique mentorale aux stades du développement psychosocial de l'adulte et du développement professionnel ainsi que l'évaluation critique des habiletés communicationnelles nécessaires à la conception de programmes de mentorat selon les contextes rencontrés

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline associée à la thématique du programme (carrièreologie, éducation, psychologie, psychoéducation, relations humaines, ressources humaines, etc.), obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature comportant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

ou
Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins deux années dans une fonction reliée à la thématique du programme.

Tous les candidats doivent présenter un dossier comprenant un curriculum vitae complet et un exposé de deux ou trois pages faisant état de leurs objectifs de formation ou de leurs objectifs professionnels.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à vingt étudiants.

Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si le nombre de seize inscrits est atteint.

Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et, le cas échéant, de l'expérience professionnelle. Dans certains cas, une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation pourra également être exigée afin de vérifier les acquis des candidats. Lorsque la préparation de ces derniers sera jugée insuffisante en raison de lacunes dans leurs connaissances, les candidats pourront être admis conditionnellement à la poursuite et à la réussite de cours d'appoint.

Régime d'études et durée maximale des études

Temps partiel seulement : quatre trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

COM7626	Le mentorat : conception, modèles de référence et applications
COM7627	Le mentorat et le développement de la vie adulte
COM7628	Mentorat et communication interpersonnelle
COM7629	Pratiques mentorales : conception et évaluation de programmes de mentorat

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le cours COM7626 doit être suivi obligatoirement au premier trimestre d'inscription et le cours COM7629 devra préférablement être suivi en fin de scolarité.

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Passerelle - maîtrise en communication

Les étudiants qui s'inscrivent à la maîtrise en communication pourront se voir reconnaître certaines des activités du programme à la suite de l'étude de leur dossier académique par le Sous-comité d'admission et d'évaluation de la maîtrise en communication.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

BACCALAURÉAT EN ANIMATION ET RECHERCHE CULTURELLES (7082)

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en animation et recherche culturelles forme des professionnels capables de penser l'action culturelle et d'intervenir méthodiquement dans ce champ, en vue du développement culturel et local. L'étude de l'action culturelle est abordée à partir de quatre domaines qui structurent ce champ d'intervention : le domaine théorique des rapports reliant l'art et la culture à la société, le domaine politique des rapports existant entre l'État ou le marché et la culture, le domaine sociologique des contextes et des enjeux de l'action culturelle, le domaine historique et pratique de l'action culturelle tournée vers le développement culturel et local.

Ce programme a pour objectifs spécifiques de former des professionnels de niveau universitaire capables d'animer des groupes, de diffuser la culture, de promouvoir l'initiative culturelle dans le sens de la démocratisation de la culture artistique et de la reconnaissance des cultures minoritaires; capables de travailler au développement culturel au niveau national, régional ou local dans le sens du changement, de la reliance sociale et de l'amélioration de la qualité de la vie. Les habiletés ainsi acquises se traduiront par une certaine polyvalence des étudiants qui seront capables de remplir des tâches professionnelles variées, reliées à la recherche et à l'analyse culturelles, à l'animation et à la communication, à la conception et à la gestion, à l'organisation et à la coordination, à la planification, à la programmation et à l'évaluation.

En outre, même si le baccalauréat est un programme terminal, il prépare aussi les finissants qui le désirent à débiter des études supérieures, notamment en les aidant tous à développer leur faculté de réflexion critique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé de façon rémunérée ou bénévole dans un domaine relié à l'animation culturelle (production et diffusion culturelles, animation loisir-sport, scientifique et socioculturelle, animation sociale ou communautaire).

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec

après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les vingt cours suivants (60 crédits) :

ACM1001	Atelier d'intégration et information professionnelle
ACM4001	Formation professionnelle et préparation au stage
ACM5011	Pratiques d'action culturelle I (stage) (ACM4001)
ACM5021	Séminaire sur la pratique des stages (ACM4001; concomitant: ACM5011)
ACM6011	Pratiques d'action culturelle II (stage) (ACM4001; ACM5011)
ACM6021	Théorie et analyse des pratiques d'action culturelle (stage) (ACM4001; ACM5011)
COM1613	Phénomènes de groupe et de communication en situation d'animation culturelle
COM1623	L'animation des groupes dans le domaine de l'action culturelle (COM1613)
COM1633	Stratégies d'intervention culturelle (COM1613; COM1623)
COM3215	Animation et créativité
EDM4550	Multimédia et société
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ou le cours	
ORH2222	Gestion des ressources humaines en OSBL
SOC1014	Introduction à l'action et à l'animation culturelle
SOC1021	Art, culture et société
SOC1101	Initiation au processus de recherche I
SOC2022	État, marché et culture (SOC1021)
SOC2102	Initiation au processus de recherche II (SOC1101)
SOC2610	Éléments de gestion et d'organisation culturelles
SOC3103	Introduction à la recherche évaluative : l'évaluation de l'action (SOC1101; SOC2102)
SOC3291	Mouvements sociaux: orientation et signification culturelles (SOC1014; SOC1021)

Note : Dans ce programme, pour s'inscrire aux cours ORH1600 et ORH2222, il faut avoir réussi le cours SOC2610. Les cours ACM4001 et SOC3103 doivent être suivis au même trimestre.

Huit cours choisis parmi les suivants (24 crédits) :

Deux cours dans un groupe A : analyses générales

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM1501	Analyse des productions médias
GEO4150	Géographie historique et culturelle
HAR3824	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
SOC3231	Loisirs, société et action culturelle
SOC5600	Sociologie de la littérature
SOC5605	Sociologie de l'art

Deux cours dans un groupe B : études québécoises

COM2180	Médias, immigration et communautés ethniques
GEO4100	Géographie du Québec: espace et territoires
HAR2644	Animation, communications, gestion en patrimoine
HAR3828	Exposition et mise en valeur des objets
HAR3833	L'art québécois de 1968 à nos jours
SOC1111	Sociologie de la société québécoise
SOC3261	Marginalisation sociale et sous-cultures
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques

Deux cours dans un groupe C : gestion et enquêtes sur les milieux d'action culturelle

COM1115	Laboratoire d'initiation à la relation d'aide
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SOC3100	L'action culturelle en milieux culturels artistiques
SOC3130	L'action culturelle à travers les médias
SOC3160	L'action culturelle dans les milieux de loisir socioculturel
SOC3190	L'action culturelle dans le mouvement communautaire
TRS2251	Atelier d'intervention dans les réseaux interculturels

Deux cours dans un groupe D : initiation à des outils de création culturelle

COM5053	Réalisation d'un projet d'intervention en animation culturelle utilisant les TIC (COM5050)
EDM2610	Initiation à la vidéo
EDM2640	Initiation à la photographie
EDM2650	Initiation à l'écriture journalistique
EDM5050	Initiation aux technologies numériques

ETH1075	Organisation et gestion d'un groupe de production
ETH2640	Méthodologie de la production et de la diffusion culturelles: théâtre
ETH3010	Marionnette expérimentale
ETH3300	Techniques scéniques
HAR3450	Techniques et pratiques d'exposition
LIT1850	Atelier de scénarisation I

ou tout autre cours pertinent pris avec l'accord de la direction du programme.

Deux cours libres en dehors du champ de spécialisation (6 crédits)

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION (CINÉMA) (7232)

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de former des intervenants compétents dans le domaine des communications médiatiques. Plus spécifiquement : former des spécialistes dans le champ de la réalisation, de la direction de la photographie et de la postproduction au cinéma.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté

Capacité d'accueil : Automne : 30; Hiver : 0

Ce programme doit être suivi à temps complet, durant le jour.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes: l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine relié à la production audiovisuelle pendant au moins deux ans.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

30 places avec une présélection fondée à la fois sur la qualité du dossier académique ou professionnel et sur l'évaluation d'une production médiatique, suivie d'une entrevue de qualification définitive pour la sélection finale. Tous les candidats sont tenus de déposer une production médiatique.

Présélection - Base DEC

production médiatique : 60 %
cote de rendement : 40 %.

Présélection - Base Expérience

Production médiatique : 60 %
Expérience pertinente : 40 %.

Présélection - Base Études universitaires

Production médiatique : 60 %
Moyenne des résultats universitaires : 40 %.

Présélection - Base Études hors Québec

Production médiatique : 60 %
Dossier académique : 40 %.

Les 60 meilleures candidatures seront présélectionnées au prorata des candidatures admissibles selon les diverses bases d'admission et seront convoquées à une entrevue de sélection définitive.

Pour toutes les bases d'admission

Tout candidat doit soumettre une production médiatique, faisant valoir une ou des réalisations personnelles ou scolaires. Attendu le nombre limité de places dans ce programme, seront retenues les candidatures ayant obtenu les meilleurs résultats à l'évaluation de la production médiatique et du dossier scolaire.

Note : Les candidats résidant à l'extérieur du Québec ne seront évalués que sur la production médiatique et les résultats académiques.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les vingt cours suivants (60 crédits) :

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM2508	Conception sonore 1: principes de base de la prise de son au cinéma
EDM2615	Conception visuelle
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3245	Histoire et esthétiques du cinéma de fiction
EDM3246	Histoire et esthétiques du cinéma documentaire
EDM3247	Histoire de l'expression visuelle et sonore
EDM3525	Musique et cinéma
EDM3825	Stratégies de dramatisation médiatique
EDM4010	Direction de la photographie 1: l'apprentissage des instruments de prise de vues et le cadre
EDM4020	Direction de la photographie 2: le cadre, la lumière et les instruments techniques comme moyen d'expression (EDM4010)
EDM4040	Atelier de production de film documentaire (EDM3825; EDM4132)
EDM4045	Production de films de fin d'études 1 (EDM4030 ou EDM4133 ou EDM4143)
EDM4130	Réalisation 1: les moyens d'expression plastique du cinéma
EDM4132	Réalisation 2: introduction à la réalisation du film documentaire et du film de fiction (EDM4130)
EDM4140	Montage 1: introduction aux techniques et à la méthode du montage
EDM4142	Montage 2: construction du récit en documentaire et fiction (EDM4140)
EDM4500	Médias et société
EDM520X	Séminaire d'exploration
FCM3240	Histoire des communications

Un cours choisi parmi les trois suivants (3 crédits) :

EDM4030	Direction de la photographie 3: le cinéma de fiction (EDM4020)
EDM4133	Réalisation 3: la mise en scène (EDM3825; EDM4132)
EDM4143	Montage 3: structure, fonction et sens (EDM4142)

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4046	Production de films de fin d'études 2 (EDM4030 ou EDM4133 ou EDM4143)
EDM4122	Conception sonore 2: le montage sonore et le mixage (EDM2506)

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4047	Production de films de fin d'études 3 (EDM4030 ou EDM4133 ou EDM4143)
EDM4152	Postproduction des films de fin d'études 2 (EDM4122; EDM4143)

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4048	Production de films de fin d'études 4 (EDM4030 ou EDM4133 ou EDM4143)
EDM4151	Postproduction des films de fin d'études 1 (EDM4122; EDM4143)

Six cours hors discipline (18 crédits) :

Six cours hors discipline (ne portant pas le sigle EDM) sont à choisir parmi les cours portant l'un des sigles suivants : APL, COM, DAN, DES, ETH, FCM, HAR,

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

HIS, INF, LIT, MUS, MAT, PHI, PHY, POL, PSY, SOC. Exceptionnellement, il sera possible de suivre tout autre cours avec l'accord de la direction du programme.

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION (JOURNALISME) (7732)

La mention «journalisme» figurera sur le diplôme des étudiants de ce profil.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le profil journalisme du baccalauréat en communication vise à former des professionnels de l'information aptes à réfléchir de manière critique aux fonctions et au rôle de l'information dans une société démocratique et à comprendre les grands enjeux et problèmes sociaux. Ces professionnels seront appelés à travailler comme journalistes tant dans la presse écrite qu'électronique, ou à remplir plusieurs fonctions reliées à l'information. Le programme permet aux étudiants d'acquérir une formation générale de base en communication, en sciences humaines et sociales, des connaissances théoriques dans différents secteurs de spécialisation et des habiletés techniques nécessaires à la pratique des activités journalistiques usuelles. Le profil permet de pratiquer différents genres journalistiques et de se familiariser avec divers aspects de la pratique professionnelle.

Le profil vise aussi à développer chez les étudiants un certain nombre d'attitudes et d'habiletés intellectuelles spécifiquement reliées au domaine du journalisme : capacité de réflexion critique sur la finalité de l'information, sur les pratiques actuelles en journalisme et sur les exigences associées à la responsabilité sociale des médias; capacité d'autonomie, de jugement et d'objectivité dans l'analyse des événements; capacité d'analyse et de synthèse des phénomènes sociaux, de curiosité, d'esprit de recherche et de rigueur intellectuelle; qualité de l'expression écrite et de l'expression orale en français.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil : Automne : 60; Hiver : 0

Connaissance du français

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite. Ces compétences seront mesurées, lors de l'admission, à l'aide d'un test de français écrit. Les titulaires d'un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) d'une université francophone seront exemptés de ce test. Un second test devra être réussi en cours de scolarité, en fonction des normes plus exigeantes s'appliquant à certains programmes. (voir règlements pédagogiques particuliers)

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience attestée en journalisme: recherche, rédaction, reportages ou entrevues à la radio, à la télévision, en presse écrite ou dans les nouveaux médias.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Méthodes et critères de sélection

Présélection

Base DEC

Cote de rendement : 100 %

Base Expérience

Expérience pertinente attestée (minimum de deux ans d'expérience pertinente) : 100 %

Bases Études universitaires et Études hors Québec

Dossier scolaire : 100 %

Sélection: 100% (Pour toutes les bases d'admission)

Questionnaire

Entrevue

Critères de pondération du questionnaire et de l'entrevue :

- Degré de connaissance factuelle des sujets d'actualité abordés dans les médias d'information : 25 %;
- Capacité d'analyse de la couverture médiatique : 25 %;
- Intérêts sociaux : 25 %;
- Capacité d'expression : 25 % (questionnaire : expression écrite, entrevue : expression orale)

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;

les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le programme comporte 18 cours obligatoires (54 crédits), sept cours optionnels (21 crédits) et cinq cours de spécialisation (15 crédits).

Cours obligatoires :

Les 18 cours suivants (54 crédits) :

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM2503	Initiation à la production radiophonique
EDM2650	Initiation à l'écriture journalistique
EDM4403	Atelier de presse quotidienne I (EDM2650)
EDM4413	Atelier de journalisme/radio (EDM2503; EDM2650)
EDM4423	Atelier de presse quotidienne II (EDM2650)
EDM4433	Atelier de journalisme/télévision (EDM2610; EDM4403; EDM4413; EDM4423; EDM5242)
EDM4443	Atelier de journalisme d'opinion (EDM4403; EDM4413; EDM4423)
EDM4453	Atelier de journalisme/magazine (EDM4403; EDM4413; EDM4423)
EDM4540	Journalisme et société
EDM5050	Initiation aux technologies numériques
EDM5241	Atelier d'écriture journalistique II (EDM2650)
EDM5242	Initiation au vidéo-journalisme
FCM1413	Méthodes de recherche en communication
FCM3242	Histoire des communications II
FCM3243	Histoire des communications III
GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
JUR6870	Le journalisme et le droit

Cours optionnels :

7 cours choisis parmi les suivants (21 crédits, dont un maximum de 2 cours-stages) :

COM5030	Communication et culture
ECO1055	Éléments d'économie contemporaine
EDM1201	Stage en presse écrite ou Internet I
EDM1202	Stage en presse écrite ou Internet II
EDM3201	Stage en journalisme radiophonique ou télévisuel I
EDM3202	Stage en journalisme radiophonique ou télévisuel II
EDM520X	Séminaire d'exploration
EDM5243	Journalisme assisté par ordinateur (FCM1413 et EDM2650)
EDM5244	Les techniques d'expression dans les médias électroniques (télévision et radio)
EDM5250	Le journalisme d'enquête (EDM2650)
EDM5256	Atelier de journalisme spécialisé
EDM5257	Reportage télévisé (EDM2610 ou EDM5242)
EDM5260	Information internationale
SOC1400	Dynamique des problèmes sociaux contemporains

ou, exceptionnellement, un autre cours déterminé par la direction du programme.

Cours de spécialisation :

5 cours (15 crédits) (non identifiés COM, EDM ou FCM) choisis dans un même domaine de spécialisation (ex. : science politique, droit, histoire, etc.)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Les cours du programme doivent être suivis selon l'ordonnement indiqué dans la grille de cheminement.
- La pratique du journalisme exige une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit. L'étudiant a la responsabilité de prendre les moyens nécessaires à cet égard.

- Pour s'inscrire aux cours-stages, il faut avoir accumulé 45 crédits dans le programme.
- Un maximum de deux cours-stages peut être suivi à l'intérieur du programme, et ce, à des trimestres différents.

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION MARKETING (7210)

Ce programme est offert par la Faculté de communication et l'École des sciences de la gestion.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le baccalauréat en communication marketing offre une formation bidisciplinaire en communication et en marketing. Il repose sur une approche communicationnelle intégrée qui met l'accent sur l'amélioration des connaissances scientifiques, le développement d'une pensée critique et éthique, ainsi que le développement des compétences professionnelles permettant d'assurer la relève dans le domaine de la communication au Québec. Il vise à former des gestionnaires et des communicateurs stratégiques multidisciplinaires dont les connaissances s'articulent sur des modèles théoriques validés et sur une orientation critique face aux pratiques actuelles de la communication marketing. De façon plus spécifique, le programme permet à l'étudiant :

- d'acquérir et d'approfondir des connaissances relatives aux différents aspects de la communication marketing;
- de développer des habiletés et de s'initier à la recherche dans le domaine de la communication marketing;
- d'acquérir des connaissances relatives à l'environnement organisationnel des entreprises et du contexte dans lequel elles évoluent;
- de développer une réflexion éthique et critique face aux pratiques de la communication marketing;
- d'élaborer des stratégies de communication marketing originales selon une approche intégrée et critique;
- de concevoir, réaliser et gérer les communications internes et externes d'une entreprise en tenant compte des caractéristiques de son environnement organisationnel.

Il comporte une solide formation théorique, plusieurs activités d'intégration des connaissances, ainsi que des activités de formation pratique prenant la forme d'un stage en entreprise.

Le programme prépare à œuvrer au sein de diverses organisations publiques ou privées, d'agences de publicité et de firmes de communication. Il donne également accès à des études de deuxième cycle en gestion ou en communication.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil : Automne : 90; Hiver : 20

Répartition des places au prorata des demandes admissibles.

Admission à l'automne seulement.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Sélection : 100 %

Cote R

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience pertinente consistant à avoir assumé des fonctions ou rempli des tâches, pendant au moins un an à temps complet, reliées au marketing, à la publicité, aux affaires publiques ou aux relations publiques.

Sélection : 100 %

Test de scolapitudes (50 %)

Test de culture générale (50 %)

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Moyenne cumulative

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Pour toutes les bases d'admission

Le candidat admissible, dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (cours hors programme), dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

COURS À SUIVRE

Remarque : les cours entre parenthèses sont des cours préalables normalement exigés. Des modalités particulières s'appliquent toutefois aux activités de ce programme. Voir à ce sujet la section portant sur les règlements pédagogiques particuliers.

Les 26 cours obligatoires suivants (81 crédits) :

COM1630	Théorie et pratique de la gestion de projet
COM2668	Communication orale et écrite
COM3070	Communication marketing et technologies de communication
COM3104	Communication organisationnelle
COM3130	Analyse critique du phénomène publicitaire
COM3136	Diffusion et réception en communication
COM4065	Plan de communication (COM3065)
COM5055	Pratiques de communications dans les organisations
COM6070	Éthique de la communication marketing et de la gestion de la marque
COM6080	Stage en communication marketing (6 cr.) (COM4065)
ECO1300	Analyse microéconomique
FIN3503	Communication financière
JUR1027	Les consommateurs et la loi
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MKG3300	Marketing
MKG4322	Marketing et gestion des commerces de détail (MKG3300)
MKG5300	Stratégie de marketing (MKG5301 ou MKG5305 ou EUT4108)
MKG5301	Recherche en marketing (MKG3300 ou MKG3315; MAT2080 ou POL1800)
MKG5305	Comportement du consommateur (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315)
MKG5311	Méthodes quantitatives en marketing (MKG5301 ou EUT4108)
MKG5324	Marketing direct et gestion de la relation clients (MKG3300)
MKG5327	Publicité (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5333	Gestion de la marque (MKG3300)
MKG5334	Aspects marketing du commerce électronique (MKG3300 ou MKG3315)
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

Un cours parmi chacun des deux blocs suivants (6 crédits) :

Bloc A

COM2185	Communication et relations interethniques
COM5030	Communication et culture
COM5065	Communications internationales et cultures locales
DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
DSR6105	Processus et techniques de gestion des relations de l'entreprise avec son milieu
EDM5260	Information internationale
FCM3240	Histoire des communications
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)
POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL4080	Groupes de pression
SOC1250	Analyse de la société québécoise

Bloc B

COM1065	Relations de presse
COM3121	Introduction aux relations publiques
EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM2030	Stratégies de mise en marché, de promotion et de diffusion dans les domaines des communications et de la culture
EDM3133	Initiation à la création publicitaire (COM3104)
EDM3530	Sémiologie de l'image
EDM5050	Initiation aux technologies numériques
MKG5329	Promotion des ventes (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5330	Gestion des produits et services, et des nouveaux produits et services (MKG5301 ou EUT4108; MKG5305)
MKG5392	Événements spéciaux et commandites en relations publiques
MKG6300	Concours de la relève publicitaire (MKG5301; MKG5327)

ou tout autre cours jugé pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme

Un cours choisi en dehors du champ de spécialisation (3 crédits)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Exigence linguistique en anglais aux fins d'obtention du diplôme

Tous les étudiants inscrits dans ce programme doivent, aux fins d'obtention du diplôme, attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test d'anglais dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou encore par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription au baccalauréat.

Préalables aux cours COM4065 et MKG5301

Pour les étudiants de ce programme :

- le cours préalable au cours COM4065 est le cours COM2668;
- les cours préalables au cours MKG5301 sont les cours POL1800 et MKG3300.

Contraintes particulières à certains cours

- Pour s'inscrire aux cours COM1630 et DSR6105, il faut avoir réussi 30 crédits du programme.
- Pour s'inscrire au cours stage COM6080, il faut avoir réussi 60 crédits du programme

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION (MÉDIAS INTERACTIFS) (7231)

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de former des intervenants compétents dans le domaine des communications médiatiques. Plus spécifiquement : former des spécialistes en interactivité et des concepteurs en nouveaux médias. On recherche des individus créatifs, débrouillards, et articulés, prêts à s'inscrire dans les exigences d'innovation continue du média et à participer à son évolution.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil : Automne : 30; Hiver : 0

Ce programme doit être suivi à temps complet, durant le jour.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine relié aux médias interactifs pendant au moins deux ans.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Méthodes et critères de sélection

30 places avec une sélection fondée à la fois sur la qualité du dossier académique ou professionnel et sur l'évaluation d'une production médiatique numérique, suivie d'une entrevue de qualification définitive pour la sélection finale. Tous les candidats sont tenus de déposer une production médiatique numérique.

Présélection - Base DEC

Production médiatique numérique : 60 %
Cote de rendement : 40 %

Présélection - Base Expérience

Production médiatique numérique : 60 %
Expérience pertinente : 40 %

Présélection - Base Études universitaires

Production médiatique numérique : 60 %
Moyenne des résultats universitaires : 40 %

Présélection - Base Études hors Québec

Production médiatique numérique : 60 %
Dossier académique : 40 %

Les 60 meilleures candidatures seront présélectionnées au prorata des candidatures admissibles selon les diverses bases d'admission et seront convoquées à une entrevue de sélection définitive.

Pour toutes les bases d'admission

Tout candidat doit soumettre une production médiatique numérique, faisant valoir une ou des réalisations personnelles ou scolaires. Attendu le nombre limité de places dans ce programme, seront retenues les candidatures ayant obtenu les meilleurs résultats à l'évaluation de la production médiatique numérique et du dossier scolaire.

Note : Les candidats résidant à l'extérieur du Québec ne seront évalués que sur la production médiatique numérique et les résultats académiques.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les 17 cours suivants (51 crédits) :

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM2507	Création sonore interactive
EDM2515	Perception et composition
EDM2530	Architecture de l'information et des réseaux
EDM2615	Conception visuelle
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3247	Histoire de l'expression visuelle et sonore
EDM3555	Rhétorique des médias interactifs
EDM3825	Stratégies de dramatisation médiatique
EDM3840	Technologie des médias
EDM4110	Audio-vidéographie
EDM4500	Médias et société
EDM4600	Algorithmie de base et interactivité
EDM4640	Électronique, mécanique et médias interactifs (EDM3840; EDM4600)
EDM4650	Processus de production et médias interactifs (EDM3825; EDM3840; EDM4600)
EDM4660	Espaces interactifs (EDM4600; EDM4610 ou EDM4620)
FCM3240	Histoire des communications

Un cours choisi parmi les deux suivants (6 crédits) :

- EDM4610 Image de synthèse et interactivité (6 cr.) (EDM2615; EDM4600)
- EDM4620 Synthèse sonore et interactivité (6 cr.) (EDM2507; EDM4600)

Un cours choisi parmi les deux suivants (6 crédits) :

- EDM4605 Algorithmie avancée et interactivité (6 cr.) (EDM4600)
- EDM4630 Conception audiovisuelle et médias interactifs (6 cr.) (EDM4110; EDM4610 ou EDM4620)

Un cours choisi parmi les trois suivants (9 crédits) :

- EDM3000 Stage (option intégration en entreprise) (9 cr.)
- EDM3001 Stage (option commande institutionnelle) (9 cr.)
- EDM3002 Stage (option exploration et expérimentation) (9 cr.)

Six cours hors discipline (18 crédits) :

Six cours hors discipline (ne portant pas le sigle EDM) sont à choisir parmi les cours portant l'un des sigles suivants : APL, COM, DAN, DES, ETH, FCM, HAR, HIS, INF, LIT, MUS, MAT, PHI, PHY, POL, PSY, SOC. Exceptionnellement, il sera possible de suivre tout autre cours avec l'accord de la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les cours siglés EDM3000, EDM3001 et EDM3002 ne peuvent être choisis à moins d'avoir complété au moins 60 crédits dans le programme.

**BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION
(RELATIONS HUMAINES) (7624)**

Note : La mention «relations humaines» figurera sur le diplôme.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme forme l'étudiant aux stratégies d'intervention communicationnelle et psychosociologique au niveau des individus, des groupes et des organisations. Il offre une formation théorique cohérente centrée sur les communications humaines en milieu organisé s'appuyant sur la tradition scientifique et pratique et la psychosociologie des relations humaines qui s'est développée aux croisements de divers autres champs disciplinaires : les théories de la communication, les théories des groupes, les modèles d'intervention en psychosociologie, les théories des organisations et les approches humanistes. Sa formation pratique est principalement axée sur l'intervention auprès des personnes en milieu organisé : analyse organisationnelle, animation et gestion des groupes, design de session de formation, enquête feed-back et autres techniques d'intervention psychosociologique. Sur le plan de la collecte de données, la formation est orientée vers les méthodes d'enquêtes et d'entrevues individuelles et de groupes. Le programme vise à former des personnes aptes à remplir des fonctions variées et capables d'élaborer des stratégies d'intervention psychosociale au niveau des individus, des groupes et des organisations : agent de relations humaines, animateur, coordonnateur, consultant organisationnel, formateur, intervenant communautaire ou psychosocial, etc.

Le programme comporte un profil international qui offre la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger. Ce profil a pour objectif spécifique de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances contextuelles concernant les régions où il aura à intervenir. Ce profil est actuellement limité à une dizaine d'étudiants par année et son développement est soumis à la possibilité d'ouvrir des endroits de stage à l'étranger et à la disponibilité des ressources d'encadrement.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil : Automne : 120; Hiver : 0

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Sélection : 100 %

Cote R.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une expérience valable de travail rémunéré ou bénévole et avoir de l'intérêt pour le domaine des relations humaines ou de la psychosociologie ou de la communication organisationnelle dans les organismes publics, parapublics ou privés.

Sélection : 100 %

Test de scolapitudes (50%)

Test de connaissances et de culture générales (50 %)

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Moyenne cumulative

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables; voir également les règlements pédagogiques particuliers.)

Les quatorze cours obligatoires suivants (46 crédits) :

- COM1011 Atelier d'intégration I (1 cr.)
- COM1090 Communication et groupes restreints (6 cr.)
- COM1133 Atelier de formation à l'animation et à l'observation dans les groupes (6 cr.) (COM1090)
- COM1151 Approches de la communication interpersonnelle
- COM1158 Fondements théoriques en communication humaine
- COM1422 Techniques d'enquête et de sondage en psychosociologie
- COM1433 Techniques d'entretien en psychosociologie
- COM1627 Communication et intervention I : approches psychosociologiques de l'intervention
- COM1628 Communication et intervention II : stratégies de formation (COM1627)
- COM1629 Communication et intervention III : stratégies d'intervention (COM1627)
- COM2185 Communication et relations interethniques
- COM3003 Théories de la communication
- COM3104 Communication organisationnelle
- COM3400 Psychosociologie de la fonction-conseil (COM1627)

Le stage obligatoire (régulier ou international) suivant (9 ou 12 crédits) :

- COM6200 Stage (9 cr.)

Le cours-année COM6200 Stage (9 cr.) peut être pris dès l'été de la deuxième année à la condition de répondre aux conditions pour ce cours (voir la section «Règlements pédagogiques particuliers»).

ou le stage

- COM6210 Stage international (12 cr.)

L'étudiant s'inscrit au cours COM6210 (12 cr.) au trimestre de son départ pour l'étranger (voir la section «Règlements pédagogiques particuliers»).

Parmi les cours optionnels suivants, un minimum de 17 crédits pour ceux qui optent pour le stage régulier et de 14 crédits pour ceux qui optent pour le stage international.

- COM1012 Atelier d'intégration II (1 cr.)
- COM1013 Atelier d'intégration III (1 cr.)
- COM1115 Laboratoire d'initiation à la relation d'aide
- COM1135 Groupe de sensibilisation à la communication interpersonnelle (COM1151)
- COM1136 Laboratoire en écologie humaine et communication (COM1090)

COM1161	Relations humaines: approches humanistes et phénoménologiques
COM1170	Développement psychosocial de l'adulte
COM1426	Gestion des équipes (COM1090; COM1133)
COM1621	Recherche-action de type psychosociologique (COM1627)
COM1624	Communications en situation de crises
COM1625	Communication, relations humaines et conflit
COM1630	Théorie et pratique de la gestion de projet
COM1640	Théorie et pratique de la session de formation
COM3108	Technologies de l'information et de la communication et relations humaines (COM3104)
COM3109	Relations humaines: communication et approches constructivistes
COM3215	Animation et créativité
COM5030	Communication et culture
COM5047	Communication, réseaux sociaux et pouvoir
COM5048	Communication, relations humaines et santé
COM5065	Communications internationales et cultures locales
COM5115	Communication et rapports de sexes
COM5201	Développements récents en psychosociologie et en communication
COM5202	Atelier de recherche ou d'expérimentation en psychosociologie et en communication
COM5203	Laboratoire de recherche ou d'expérimentation en psychosociologie et en communication (COM1136)
COM522X	Séminaire avancé en psychosociologie et en intervention

Note : Pour s'inscrire au cours COM1630, il faut avoir réussi trente crédits du programme.

Six cours hors du champ des communications, choisis parmi les suivants (18 crédits) :

DSR4700	Gestion internationale et cultures
FIN1515	Levée de fonds et recherche de ressources financières en OSBL
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH2130	Organisations: conflits et violences (ORH1163)
PHI1000	Méthodologie de la pensée écrite
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
POL4411	Organisations internationales: l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
PSY4090	Psychologie de la personnalité
SOC1400	Dynamique des problèmes sociaux contemporains
SOC2400	Théories sur l'organisation communautaire
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
TRS3100	Travail social et jeunesse
TRS3350	Intervention sociale en coopération internationale

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme en fonction du projet de formation de l'étudiant, par exemple: exigences préalables d'un programme de maîtrise ou apprentissage d'une langue, notamment pour ceux qui s'orientent vers le profil intervention internationale.

Profil intervention internationale

Les étudiants s'orientant vers le profil intervention internationale doivent suivre au moins quatre cours parmi les suivants. Selon le sigle, ces cours sont pris comme cours optionnels ou comme cours hors communication.

Quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

COM1630	Théorie et pratique de la gestion de projet
COM2185	Communication et relations interethniques
COM5065	Communications internationales et cultures locales
DSR4700	Gestion internationale et cultures
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL4411	Organisations internationales: l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
TRS3350	Intervention sociale en coopération internationale

ou tout autre cours portant sur les relations internationales, choisi avec l'accord de la direction du programme. Compte tenu des possibilités limitées de stage à l'étranger et de la disponibilité des ressources d'encadrement, ce profil ne peut être offert qu'à un nombre limité d'étudiants.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Le cours COM1011 doit être suivi au premier trimestre du programme.
- Pour s'inscrire aux stages COM6200 et COM6210, il faut avoir accumulé soixante crédits du programme dont les cours obligatoires excluant le COM1629 et avoir une moyenne supérieure à 2,8. Les étudiants ayant moins

- de 2,8 devront prendre un arrangement avec la direction du programme pour établir les conditions de réussite suffisantes pour compléter leur programme.
- Le contenu des cours COM522X, COM5202 et COM5203 et les conditions d'accès à ces cours sont approuvés par la direction du programme après avis du conseil de programme; les mêmes contenus ne peuvent être offerts de façon récurrente. Ces activités doivent être évaluées par le conseil de programme.
- L'accès au profil intervention internationale est limité, compte tenu des possibilités de stage à l'étranger et de la disponibilité des ressources d'encadrement.
- Avec l'accord de la direction du programme, les cours au choix peuvent être remplacés par d'autres cours pertinents et répondant aux objectifs du programme.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une **concentration de premier cycle** en Études féministes (code F002), en Études québécoises (code F007), en Science, technologie et société (code F008) ou en Études ethniques (code F009) doivent en avvertir leur direction de programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

BACCALURÉAT EN COMMUNICATION (RELATIONS PUBLIQUES) (7031)

La mention «relations publiques» figurera sur le diplôme des étudiants de ce programme.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le profil «relations publiques» du baccalauréat en communication vise à former des professionnels capables d'assumer les tâches de relations publiques dans les organisations, d'identifier les enjeux sociaux auxquels les organisations sont confrontées, d'influencer les décisions concernant les politiques et les stratégies organisationnelles, de définir les responsabilités sociales des organisations envers leurs parties prenantes, d'élaborer les politiques et les programmes correspondants, de concevoir et de gérer les communications internes et externes selon les multiples composantes de l'environnement organisationnel. Le programme opte pour une approche des relations publiques qui met l'accent autant sur la compréhension des enjeux, l'information, l'interprétation, l'analyse des situations, l'intervention que sur la communication ascendante et descendante.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil : Automne : 90; hiver 0.

Connaissance du français

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Sélection

Cote de rendement (100%).

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience pertinente consistant à avoir rempli des fonctions et des tâches reliées aux communications organisationnelles, aux affaires publiques ou aux relations publiques.

Sélection : 100 %

Tests :
- scolapitude (50 %)
- culture générale (50 %)

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection

Moyenne cumulative : (100 %).

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection

Dossier scolaire : 100 %.

Remarques

- Le choix du profil se fait dès l'admission.
- Durant la scolarité, au moins trois crédits doivent être consacrés à l'apprentissage de l'anglais oral ou écrit, de niveau élémentaire. L'étudiant ayant déjà réussi un cours universitaire équivalent ou qui réussit un test d'anglais de niveau élémentaire de l'École de langues de l'UQAM est dispensé de cette obligation; il peut alors s'inscrire à un autre cours ou obtenir une reconnaissance d'acquis. Ce cours sera comptabilisé parmi les cours libres.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

24 cours obligatoires choisis comme suit (72 crédits) :

Première année

•Trimestre 1 :

COM2658 Écriture en relations publiques
COM3003 Théories de la communication
COM3121 Introduction aux relations publiques
EDM5050 Initiation aux technologies numériques
MET2100 Gestion des organisations: complexité, diversité et éthique

•Trimestre 2 :

COM1065 Relations de presse
COM3104 Communication organisationnelle
FCM1413 Méthodes de recherche en communication
MKG3300 Marketing
POL1800 Éléments de statistiques pour les sciences humaines

Deuxième année

•Trimestre 3 :

COM3065 Publications en relations publiques (COM2658; EDM5050)
DSR6105 Processus et techniques de gestion des relations de l'entreprise avec son milieu
ECO1055 Éléments d'économie contemporaine
MKG5301 Recherche en marketing (MKG3300 ou MKG3315; MAT2080 ou POL1800)

n cours optionnel

•Trimestre 4 :

COM1630 Théorie et pratique de la gestion de projet
COM4065 Plan de communication (COM3065)
MKG5392 Événements spéciaux et commandites en relations publiques
deux cours optionnels

Troisième année

•Trimestre 5 :

COM5065 Communications internationales et cultures locales
COM6050 Stage en relations publiques I (COM4065)
FIN3505 Finances et relations publiques
GEO1100 L'état du monde: perspectives géographiques
un cours libre

•Trimestre 6 :

COM3400 Psychosociologie de la fonction-conseil (COM1627)
COM6060 Stage en relations publiques II (COM6050)
COM6065 Éthique des relations publiques
deux cours libres

Le parachèvement du cursus académique prévoit trois cours optionnels, choisis parmi les suivants (9 crédits) :

COM1611 Techniques d'intervention psychosociologique dans les organisations (COM1627 ou COM3104)
COM1624 Communications en situation de crises
COM5055 Pratiques de communications dans les organisations
DSR3120 Gestion internationale (MET2100)
EDM1050 Connaissance des médias
EDM2650 Initiation à l'écriture journalistique
EDM520X Séminaire d'exploration
EDM5260 Information internationale
FIN3500 Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
MKG3310 Marketing social
MKG5300 Stratégie de marketing (MKG5301 ou MKG5305 ou EUT4108)
MKG5305 Comportement du consommateur (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315)
MKG5327 Publicité (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5329 Promotion des ventes (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5340 Marketing de services (MKG3300 ou MKG3315)
ORH4425 Système québécois de relations du travail (ORH5435; ORH5439)
POL1000 Problèmes politiques contemporains
POL4080 Groupes de pression
SOC1250 Analyse de la société québécoise
ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.
Note : Les préalables aux cours COM ne sont pas requis dans ce programme.

Trois cours libres (9 crédits).

Approches pédagogiques

L'axe central de la formation en relations publiques repose sur une formule qui conjugue théorie et pratique. L'approche pédagogique permettra aux étudiants de prendre en compte leurs propres besoins et aussi les exigences de la vie professionnelle. Un certain nombre de cours, de type magistral, s'appuient sur des supports audiovisuels et multimédias. Dans tous les cours de communication et d'administration, les formules pédagogiques favorisent non seulement l'acquisition des connaissances mais aussi le développement des habiletés et compétences dans des conditions qui reproduisent le plus fidèlement possible le milieu des relations publiques. La possibilité de deux stages permet la réalisation de mandats que les gestionnaires d'organisations ont convenu de confier à leurs services de relations et d'affaires publiques : communications avec les médias, rédaction de communiqués, conception et mise en œuvre d'un événement, analyse d'un plan de communication. Les stages permettent d'évaluer la qualité de l'intégration entre la théorie et la pratique et d'identifier les moyens de parfaire la formation professionnelle dans la perspective d'une formation continue.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le cours COM3065 comporte une évaluation globale, tant formative que sommative. Le cours COM4065 comporte une activité d'évaluation globale des acquis des étudiants. Si des lacunes sont décelées, un cours additionnel ou un travail supplémentaire peut être exigé avant que les stages ne soient entrepris. Les stages doivent être suivis après 45 crédits.

BACCALURÉAT EN COMMUNICATION (STRATÉGIES DE PRODUCTION CULTURELLE ET MÉDIATIQUE) (7234)

Le nom du profil sera mentionné sur le diplôme.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise à former des personnes aptes à œuvrer à la conception, au développement et à la gestion de projets dans les domaines de la production médiatique et culturelle.

Les diplômés de ce programme seront en mesure d'identifier les différentes étapes du processus de la production médiatique et culturelle, d'en mesurer les déterminants majeurs, de collaborer à la mise en place, le développement, la gestion et l'évaluation de ces projets tout en élaborant une réflexion critique sur leur pratique. Leur champ d'intervention relève du secteur privé ou des institutions publiques notamment dans les sphères d'activité suivantes : le cinéma, la télévision, le multimédia, l'enregistrement sonore, la radio, le spectacle, etc.

Les objectifs spécifiques du programme s'établissent ainsi :

- l'acquisition de connaissances en communication et en culture, les contextes réglementaires, économiques et technologiques de la production médiatique et culturelle;
- le développement d'une pensée critique de niveau universitaire sur le domaine et ses pratiques;
- la maîtrise de compétences méthodologiques et professionnelles liées aux stratégies de la production médiatique et culturelle;
- l'immersion dans des contextes de production médiatiques et culturels.

Ce baccalauréat donne également accès à la maîtrise en communication.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil

Automne : 60; Hiver : 0

Les places sont réparties au prorata des candidatures admissibles selon les 4 bases d'admission.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme du français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine relié à la production médiatique et culturelle pendant au moins deux années.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Méthodes et critères de sélection

Base DEC

Cote de rendement : 100 %.

Base expérience

Qualité du dossier professionnel (expérience pertinente justifiée par des lettres d'attestation d'emploi détaillées: fonction et nombre d'heures) : 100 %

Base Études universitaires

Moyenne cumulative : 100 %.

Base Études hors Québec

Qualité du dossier académique : 100 %

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Bloc A : Culture et communication

Les six cours obligatoires suivants (18 crédits) :

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM1501	Analyse des productions médias
EDM2010	Introduction aux techniques et technologies d'évaluation
EDM2015	Culture et communication en mouvement
EDM4500	Médias et société
FCM3240	Histoire des communications

Bloc B : L'écologie de la production culturelle

Les quatre cours obligatoires suivants (12 crédits) :

EDM2005	Les industries de la culture et des communications
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3841	Introduction aux pratiques médiatiques
JUR1250	Aspects juridiques, réglementaires et politiques dans les domaines des communications et de la culture

Bloc C : La production dans le champ culturel

Les onze cours obligatoires suivants (33 crédits) :

COM1630	Théorie et pratique de la gestion de projet
EDM2020	Introduction à la production dans les domaines des communications et de la culture
EDM2030	Stratégies de mise en marché, de promotion et de diffusion dans les domaines des communications et de la culture
EDM2050	Activité de synthèse I
EDM2060	Évaluation des pratiques et des usages des productions culturelles
EDM2075	Entreprendre, dans les domaines culturel et médiatique
EDM4000	Stage de production I
EDM5000	Stage de production II (EDM4000)
FIN1715	Le financement d'un bien culturel
MET2015	Gestion des organisations culturelles
ORH2413	Aspects humains de la gestion des entreprises culturelles

Bloc D (27 crédits)

Six cours choisis parmi les suivants

(COURS COMPLÉMENTAIRES) (18 crédits) :

COM1105	Laboratoire d'initiation au travail en petit groupe
COM2400	Introduction à la vulgarisation scientifique
COM3104	Communication organisationnelle
COM3130	Analyse critique du phénomène publicitaire
COM5030	Communication et culture
COM5065	Communications internationales et cultures locales
DSR4700	Gestion internationale et cultures
EDM2025	La communication médiatique : la réception active
EDM2035	Organisation d'événements culturels et de communication
EDM2040	Approches complémentaires de mise en marché, de promotion et de diffusion dans les domaines des communications et de la culture
EDM2070	Intervention culturelle et médiatique
EDM2530	Architecture de l'information et des réseaux
EDM3245	Histoire et esthétiques du cinéma de fiction
EDM3246	Histoire et esthétiques du cinéma documentaire
EDM3247	Histoire de l'expression visuelle et sonore
EDM3555	Rhétorique des médias interactifs
EDM3825	Stratégies de dramatisation médiatique
FCM1413	Méthodes de recherche en communication
MET3222	Planification et contrôle de projets
MET4230	Productivité et qualité dans les services
ORH5435	Introduction à la convention collective
SOC3230	Sociologie du loisir

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

Trois cours de spécialisation (9 crédits) :

Trois cours à choisir dans un même secteur de la production médiatique et culturelle (cinéma, télévision, médias interactifs, musique, théâtre, danse, etc.) Ces cours sont généralement des cours d'introduction à un domaine et le choix définitif dépendra des places offertes par les départements concernés. Il faut consulter la banque des cours disponibles pour tous les étudiants, portant les sigles APL, COM, DAN, DES, DSR, EDM, ETH, FCM, FIN, HAR, LIT, MET, MKG, MUS, ORH, SOC.
Deux des cours du Bloc D (totalisant 9 cours) devront obligatoirement être choisis parmi les cours non identifiés EDM.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- La formation pourra être suivie à temps complet ou partiel.
- Pour s'inscrire au cours (EDM2050 *Activité de synthèse I*), l'étudiant doit avoir réussi au moins 30 crédits dans le programme.
- Pour s'inscrire aux activités de stage (EDM4000 *Stage de production I* et EDM5000 *Stage de production II*), l'étudiant doit avoir complété 45 crédits du programme.

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION (TÉLÉVISION) (7233)**GRADE**

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de former des intervenants compétents dans le domaine des communications médiatiques. Plus spécifiquement : former des spécialistes en conception, en réalisation et en animation télévisuelle.

CONDITIONS D'ADMISSION**Le programme est contingenté**

Capacité d'accueil : Automne : 30; Hiver : 0

Ce programme doit être suivi à temps complet, durant le jour.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou**Base Expérience**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine relié à la production télévisuelle pendant au moins deux ans.

ou**Base Études universitaires**

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou**Base Études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Méthodes et critères de sélection

30 places avec une présélection fondée à la fois sur la qualité du dossier académique ou professionnel et sur l'évaluation d'une production médiatique, suivie d'une entrevue de qualification définitive pour la sélection finale. Tous les candidats sont tenus de déposer une production médiatique.

Présélection - Base DEC

Production médiatique : 60 %

Cote de rendement : 40 %

Présélection - Base Expérience

Production médiatique : 60 %

Expérience pertinente : 40 %

Présélection - Base Études universitaires

Production médiatique : 60 %

Moyenne des résultats universitaires : 40 %

Présélection - Base Études hors Québec

Production médiatique : 60 %

Dossier académique : 40 %

Les 60 meilleures candidatures seront présélectionnées au prorata des candidatures admissibles selon les diverses bases d'admission et seront convoquées à une entrevue de sélection définitive.

Pour toutes les bases d'admission

Tout candidat doit soumettre une production médiatique, faisant valoir une ou des réalisations personnelles ou scolaires. Attendu le nombre limité de places dans ce programme, seront retenues les candidatures ayant obtenu les meilleurs résultats à l'évaluation de la production médiatique et du dossier scolaire.

Note : Les candidats résidant à l'extérieur du Québec ne seront évalués que sur la production médiatique et les résultats académiques.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les 19 cours suivants (57 crédits) :

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM2000	Stages en télévision
EDM2505	Conception sonore
EDM2530	Architecture de l'information et des réseaux
EDM2615	Conception visuelle
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3252	Gestion de la production audiovisuelle
EDM3815	Écriture et développement de projets en télévision (EDM4522)
EDM3840	Technologie des médias
EDM4110	Audio-vidéographie
EDM4140	Montage 1: introduction aux techniques et à la méthode du montage
EDM4240	Le direct en télévision (EDM2505; EDM4110)
EDM4250	Production d'une série télévisuelle (studio et extérieur) (EDM3815)
EDM4280	Organisation du travail en télévision (rôles et fonctions)
EDM4500	Médias et société
EDM4521	Enjeux sociaux de la télévision
EDM4522	Œuvres marquantes en télévision
EDM4523	Productions contemporaines en télévision
FCM3240	Histoire des communications

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4210	Recherche et animation en télévision
EDM4215	Fiction et reportage en télévision (EDM4110; EDM4140)

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4220	Animation, conception et écriture télévisuelle : documentaire et reportage (EDM3815)
EDM4225	Réalisation multicaméra en studio (EDM4110)

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4230	Conception et écriture télévisuelle : fiction (EDM3815)
EDM4235	Post-production en télévision (EDM2505; EDM2615; EDM4140)

Un cours choisi parmi les deux suivants (6 crédits) :

EDM4260	Atelier production de fin d'étude: format télévision (6 cr.) (EDM4250)
EDM4270	Atelier production de fin d'étude: convergence (6 cr.) (EDM3840; EDM4240)

six cours hors discipline (18 crédits) :

Six cours hors discipline (ne portant pas le sigle EDM) sont à choisir parmi les cours portant l'un des sigles suivants : APL, COM, DAN, DES, ETH, FCM, HAR, HIS, INF, LIT, MUS, MAT, PHI, PHY, POL, PSY, SOC. Exceptionnellement, il sera possible de suivre tout autre cours avec l'accord de la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le cours siglé EDM2000 ne peut être choisi à moins d'avoir complété au moins 60 crédits dans le programme.

MAJEURE EN COMMUNICATION (2559)**GRADE**

Ce programme conduit à une attestation de majeure en communication. Cumulée à une mineure ou à un certificat, elle mène au grade de bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 60 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de **majeure en communication** a pour objectif essentiel une formation générale de base en communication. Il vise à offrir les connaissances nécessaires à la compréhension et à l'analyse des principaux phénomènes de la communication interpersonnelle et médiatisée. La formation est construite autour d'un tronc commun de cours théoriques et méthodologiques, étoffé par des cours optionnels qui couvrent le vaste éventail du domaine de la communication.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté à 60 étudiants.

Admission à l'automne seulement.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC. Le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent.

Sélection : 100 %

Cote R.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir poursuivi des travaux ou exercé des fonctions requérant des connaissances en communication et/ou en recherche dans le domaine pendant au moins deux ans.

Sélection : 100 %

Test de scolarités (50 %)

Test de connaissances et culture générales (50 %).

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Moyenne cumulative.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les dix cours obligatoires suivants (30 crédits) :

Sept cours de culture générale en communication

COM1151	Approches de la communication interpersonnelle
COM3003	Théories de la communication
COM3104	Communication organisationnelle
COM5065	Communications internationales et cultures locales
EDM1050	Connaissance des médias
EDM1501	Analyse des productions médias
FCM3240	Histoire des communications

Trois cours de formation à la recherche choisis comme suit :

• Méthodologie générale

FCM1413	Méthodes de recherche en communication
---------	--

• Méthodologie spécifique (un des trois cours suivants) :

COM1422	Techniques d'enquête et de sondage en psychosociologie
COM1433	Techniques d'entretien en psychosociologie
COM1621	Recherche-action de type psychosociologique (COM1627)

• Méthodologie appliquée

FCM5400	Activité de synthèse en communication
---------	---------------------------------------

Dix cours optionnels choisis comme suit (30 crédits) : un minimum de trois cours dans chacun des deux blocs suivants * :

• Bloc A : Communication, médias et société

COM2648	Écriture en communication
COM3130	Analyse critique du phénomène publicitaire
COM3135	Psychosociologie de la communication de masse
COM520X	Séminaire d'exploration
EDM2005	Les industries de la culture et des communications
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3247	Histoire de l'expression visuelle et sonore
EDM3840	Technologie des médias
EDM4521	Enjeux sociaux de la télévision
EDM4540	Journalisme et société
EDM4550	Multimédia et société

• Bloc B : Communication, organisation et communauté

COM1158	Fondements théoriques en communication humaine
COM1624	Communications en situation de crises
COM1625	Communication, relations humaines et conflit
COM1630	Théorie et pratique de la gestion de projet
COM2180	Médias, immigration et communautés ethniques
COM2185	Communication et relations interethniques
COM3108	Technologies de l'information et de la communication et relations humaines (COM3104)
COM3109	Relations humaines: communication et approches constructivistes
COM3121	Introduction aux relations publiques
COM5030	Communication et culture
COM5047	Communication, réseaux sociaux et pouvoir
COM5048	Communication, relations humaines et santé
COM5115	Communication et rapports de sexes
COM522X	Séminaire avancé en psychosociologie et en intervention
COM5420	Séminaire de méthodologie appliquée en communication (FCM1413)

* ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme, relié au domaine de formation de l'étudiant et favorisant l'intégration des connaissances acquises en relation avec la mineure.

Note : L'étudiant inscrit à la majeure en communication peut débiter un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

La majeure en communication peut être associée, pour fin d'obtention d'un grade, à toute autre mineure et certificat à l'exception des programmes (de l'UQAM ou d'ailleurs) pour lesquels l'UQAM offre déjà une formation spécifique dans le domaine de la communication. Ceci concerne, entre autres, les mineures et les certificats en intervention psychosociale, en cinéma, marketing, science politique, publicité, scénarisation, journalisme et relations publiques ainsi que toute mineure ou certificat dans le domaine de la communication.

CERTIFICAT EN ANIMATION CULTURELLE (4154)

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le but du certificat en animation culturelle est d'offrir une formation universitaire en animation et en interventions culturelles dans les domaines de la création artistique, de la culture de masse et de l'intervention socioculturelle, qui puisse se conjuguer, soit à une expérience pratique acquise dans le milieu, soit à une formation dans une discipline connexe intéressant l'animation culturelle, comme la sociologie, la communication, l'histoire de l'art, le travail social, etc.

Le certificat en animation culturelle ne cherche pas tant à former des spécialistes aptes à appliquer et à mettre en œuvre des techniques particulières mais davantage des généralistes qui aient une connaissance de

base des différents secteurs de travail en animation culturelle : l'appareil culturel, associations, musées et centres d'interprétation, groupes alternatifs et marginaux, tourisme éducatif et culturel, loisirs socioculturels... ainsi que des problématiques reliés à chacun des types d'institutions ou d'activités.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé de façon rémunérée ou bénévole dans un domaine relié à l'animation culturelle (production et diffusion culturelles, animation loisir-sport, scientifique et socioculturelle, animation sociale et communautaire).

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les sept cours suivants (21 crédits) :

COM1613	Phénomènes de groupe et de communication en situation d'animation culturelle
COM1623	L'animation des groupes dans le domaine de l'action culturelle (COM1613)
COM3215	Animation et créativité
SOC1014	Introduction à l'action et à l'animation culturelle
SOC1021	Art, culture et société
SOC2022	État, marché et culture (SOC1021)
SOC2610	Éléments de gestion et d'organisation culturelles

Deux cours choisis dans un des deux blocs suivants (6 crédits) :

Pratique

ACM5000	Projet d'intervention
ACM5004	Théorie des pratiques

Note : Les cours ACM5000 et ACM5004 ne peuvent être pris qu'après avoir réussi dix-huit crédits.

Outils culturels

COM5053	Réalisation d'un projet d'intervention en animation culturelle utilisant les TIC (COM5050)
EDM2610	Initiation à la vidéo
EDM2640	Initiation à la photographie
EDM2650	Initiation à l'écriture journalistique
EDM5050	Initiation aux technologies numériques
ETH1075	Organisation et gestion d'un groupe de production
ETH2640	Méthodologie de la production et de la diffusion culturelles: théâtre
ETH3010	Marionnette expérimentale
ETH3300	Techniques scéniques
HAR3450	Techniques et pratiques d'exposition
LIT1850	Atelier de scénarisation I

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

Un cours choisi dans une discipline au choix (3 crédits)

CERTIFICAT EN COMMUNICATION (4214)

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

L'objectif général du certificat en communication est de permettre aux individus qui possèdent déjà une compétence reconnue dans un domaine (que ce soit dans les arts, le droit, la gestion, les sciences, la technique, les sciences sociales, les lettres, etc.), ainsi qu'à ceux qui possèdent déjà un premier diplôme universitaire (en vue d'un cumul de certificats, par exemple) de se familiariser avec les aspects théoriques et surtout techniques des communications. La formation ainsi acquise leur permettra de choisir les médias les plus appropriés à leurs besoins professionnels et facilitera leur rapport avec les producteurs, diffuseurs ou consommateurs de messages médiatisés.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil : Automne : 65; Hiver : 0

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine relié aux communications de masse (radio, télévision, journalisme, cinéma, etc.) pendant six mois ou l'équivalent.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Méthodes et critères de sélection

Sélection - Base DEC

Cote de rendement : 100 %

Sélection - Base Expérience

Test de scolapitudes : 100 %

Sélection - Base Études universitaires

Moyenne cumulative : 100 %

Sélection - Base Études hors Québec

Dossier scolaire : 100 %.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Un des deux cours suivants (3 crédits) :

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
FCM3240	Histoire des communications

Trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

COM3104	Communication organisationnelle
COM3135	Psychosociologie de la communication de masse
EDM1501	Analyse des productions médias
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3545	Sémiologie des productions-médias

HAR2900 La représentation picturale dans les médias
PHI4342 Philosophie des techniques de communications
ou tout autre cours pertinent avec l'accord de la direction du programme.

Cinq cours-ateliers parmi les suivants (15 crédits) :

EDM2501 Initiation à l'audio
EDM2610 Initiation à la vidéo
EDM2640 Initiation à la photographie
EDM2650 Initiation à l'écriture journalistique
EDM5060 Initiation à la médiatique
EDM524X Atelier de productions-médias
EDM5250 Le journalisme d'enquête (EDM2650)

ou tout autre cours pertinent avec l'accord de la direction du programme.

Note : L'étudiant ne peut suivre plus de trois cours de type EDM524X (cours à contenu variable).

Un cours complémentaire choisi avec l'accord de la direction du programme (3 crédits)

CERTIFICAT EN INTERVENTION PSYCHOSOCIALE (4153)

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le certificat en intervention psychosociale a pour but d'offrir à une clientèle ayant déjà une expérience d'intervention dans le milieu, un programme d'études où elle puisse développer des habiletés de communication et d'intervention auprès des individus dans les groupes.

Note : Le certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Il n'admet de nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées et être âgé d'au moins 21 ans.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission

Tous les candidats doivent avoir œuvré au moins pendant six mois à temps complet ou l'équivalent dans un poste ou une fonction impliquant des interventions dans leur milieu, auprès d'individus, de groupes, d'organisations ou d'associations (animation, formation de personnel, consultation professionnelle, organisation communautaire, associations diverses, etc.).

Remarque (pour toutes les bases d'admission)

Des renseignements complémentaires ou au besoin, une entrevue avec le candidat pourront être exigés pour vérifier l'expérience pertinente.

COURS À SUIVRE

Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.

Les sept cours suivants (21 crédits) :

Note : Sauf exception autorisée par la direction du programme, les cours doivent être suivis selon l'ordonnement indiqué dans la grille de cheminement correspondant au régime d'études de l'étudiant.

COM1014 Activité d'intégration (2 cr.)
COM1105 Laboratoire d'initiation au travail en petit groupe
COM1115 Laboratoire d'initiation à la relation d'aide
COM1125 Laboratoire d'entraînement à l'animation
COM1151 Approches de la communication interpersonnelle
COM1627 Communication et intervention I : approches psychosociologiques de l'intervention
COM2024 Activité de synthèse en intervention psychosociale (4 cr.)

Trois cours au choix parmi les suivants (9 crédits) :

COM1135 Groupe de sensibilisation à la communication interpersonnelle (COM1151)
COM1170 Développement psychosocial de l'adulte
COM1621 Recherche-action de type psychosociologique (COM1627)
COM1625 Communication, relations humaines et conflit
COM2185 Communication et relations interethniques
COM3215 Animation et créativité
COM5030 Communication et culture
COM5047 Communication, réseaux sociaux et pouvoir
COM5048 Communication, relations humaines et santé
COM5065 Communications internationales et cultures locales
COM5115 Communication et rapports de sexes
PSY2010 L'adolescence
PSY2629 Psychologie de l'enfant de six à douze ans
PSY4080 Psychologie de la motivation et des émotions
PSY4090 Psychologie de la personnalité
PSY4160 Psychologie, culture et ethnicité
PSY4170 Psychologie communautaire
PSY4403 Psychologie de la famille
SOC2400 Théories sur l'organisation communautaire
SOC2715 Sociologie de la famille
SOC3265 Pauvreté, marginalité et exclusion sociale
SOC3270 Déviations et contrôle social
SOC3615 Action sociale en milieu organisé
TRS1305 Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale
TRS2100 Intervention sociale et relations interculturelles
TRS3025 Travail social et personnes âgées
TRS3100 Travail social et jeunesse
TRS3150 Toxicomanies, dépendances et enjeux psychosociaux en travail social
TRS3300 Travail de rue et travail social

ou tout autre cours relié au domaine de formation de l'étudiant, et jugé pertinent par la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le cours COM1014 doit être suivi dès le premier trimestre d'inscription au programme.

Dans ce programme, le cours COM1105 est exigé à titre de préalable pour le cours COM1125.

Le cours COM1151 doit être réussi avant le cours COM1627.

Le cours COM2024 ne peut être suivi qu'après avoir réussi tous les cours obligatoires.

ÉCOLE DE LANGUES

CERTIFICAT EN ALLEMAND (4165)

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le certificat en allemand vise à permettre aux étudiants d'acquérir les compétences langagières suffisantes de telle sorte qu'ils pourront participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, qu'ils pourront lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées) et qu'ils pourront rédiger des documents de type universitaire ou professionnel (administratif, touristique, etc.).

À cette fin, le certificat se fixe les objectifs spécifiques suivants : favoriser l'apprentissage de l'allemand à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme; encourager l'apprentissage de l'allemand en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire; permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace tant à l'oral qu'à l'écrit; amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques; permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de la langue lors de stages, de voyages ou d'études à l'étranger.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission:

Tous les candidats doivent se présenter à une entrevue et, s'il y a lieu, se soumettre à un test de classement.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Quatre ou cinq cours obligatoires choisis comme suit :

Les deux cours suivants :

ALL1320 Allemand I (débutant 1)
ALL1322 Allemand II (débutant 2) (ALL1320)
ou le cours
ALL1321 Allemand I et II (6 cr.)

Les trois cours suivants :

ALL2320 Allemand oral et écrit III (intermédiaire 1) (ALL1321; ALL1322)
ALL2340 Compréhension de documents en allemand I (intermédiaire 1) (ALL1320)
ALL3330 Allemand oral et écrit IV (intermédiaire 2) (ALL2320; ALL2340)

Trois cours parmi les suivants :

ALL1955 Allemand avancé 1
ALL1956 Allemand avancé 2
ALL1323 Répertoire vocal en langue allemande (ALL1320)
ALL1350 Langue et culture allemandes
ALL3320 Phonétique corrective et pratique orale en allemand (ALL2320 ou l'équivalent)
ALL3340 Compréhension de documents en allemand II (intermédiaire 2) (ALL2340)
ALL3351 L'allemand des affaires (intermédiaire 2) (ALL2340 ou l'équivalent)
ALL5350 L'allemand à travers ses productions artistiques (avancé 2) (ALL3340 ou l'équivalent)

Au moins un cours du bloc suivant :

ALL4300 Difficultés grammaticales de l'allemand (avancé 1) (ALL3330 ou l'équivalent)
ALL4351 Sujets d'actualité dans les pays germanophones (avancé 1) (ALL3340 ou l'équivalent)
ALL5300 Difficultés grammaticales en allemand II (avancé 2) (ALL4300 ou l'équivalent)
LAN300B Projet d'études en langue et culture allemandes (ALL1322)

Note : Les cours ALL4300 et ALL5300 sont offerts en salle de classe et à distance. Un cours choisi avec l'accord du responsable de programme, dans un champ complémentaire au domaine d'études ou de travail de l'étudiant.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le certificat en allemand s'adresse à une clientèle pour qui l'allemand est une langue étrangère ou seconde et non pas une langue de communication usuelle.

Afin de permettre à l'étudiant de compléter le certificat à temps complet à l'intérieur d'une année, l'étudiant doit posséder des connaissances équivalentes aux cours ALL1322 au moment de son inscription au trimestre d'automne.

L'admission au certificat en allemand à temps partiel est possible aux trimestres d'été, d'automne et d'hiver, tandis que l'admission à temps complet n'est possible qu'au trimestre d'automne.

Les cours déjà réussis dans le cadre du programme court en allemand pourront tous être intégrés dans le certificat.

Pour s'inscrire au cours LAN300B, il faut avoir réussi six crédits du programme.

Selon les résultats obtenus au test de classement, des reconnaissances d'acquis peuvent être accordées pour l'équivalent de trois crédits.

CERTIFICAT EN ANGLAIS (4129)

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le certificat en anglais permet aux étudiants d'approfondir leurs compétences langagières en fonction de leurs besoins. Le certificat repose sur deux principes :

1) un programme individuel et modulaire élaboré à partir du niveau de chaque étudiant dans plusieurs domaines linguistiques; 2) une formation basée sur une approche intégrée des cours d'anglais fonctionnels (expression et compréhension orales, rédaction et lecture) et des cours portant sur la structure formelle (prononciation, perception de la parole, syntaxe et lecture analytique).

De façon plus spécifique, le programme permet à l'étudiant :

- d'apprendre l'anglais à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme;
- d'avoir accès à une programmation personnalisée ciblant ses besoins très spécifiques identifiés par le test de classement obligatoire;
- d'étudier la matière dans des cours de niveau homogène;
- d'apprendre l'anglais dans le but de mieux atteindre ses objectifs académiques, professionnels ou personnels;
- d'acquérir et d'approfondir des connaissances relatives aux différents aspects oraux et écrits de la langue;
- de comprendre des messages oraux et écrits authentiques et de produire des messages oraux et écrits professionnels ou académiques;
- de maîtriser des habiletés et des connaissances langagières en apprenant et en appliquant les règles linguistiques;
- de développer une réflexion analytique et critique face aux divers éléments de langue anglaise.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et oral. Suite à l'analyse du dossier d'admission, un test de classement peut être exigé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet. (*)

Test de classement en anglais

Tous les candidats doivent obligatoirement se soumettre au test de classement de l'École de langues de l'UQAM, et consentir à respecter les résultats de cette évaluation.

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

(*) Pour toutes les bases d'admission

Pour qu'une admission définitive soit prononcée, le niveau de connaissance exigé en français écrit et oral (langue seconde) doit être équivalent aux compétences développées à l'intérieur du cours LAN2600.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les notes entre parenthèses concernent les préalables.)

Hors programme

Niveau débutant

- ANG1011 Beginner's English Listening (hors programme)
(selon le test de classement de l'École de langues)
- ANG1013 Beginner's English Reading (hors programme)
(selon le test de classement de l'École de langues)

- ANG1015 Beginner's English Conversation (hors programme)
(selon le test de classement de l'École de langues)
- ANG1016 Beginner's English Text (hors programme)
(selon le test de classement de l'École de langues)
- ANG1017 Beginner's English Skills (hors programme)
(selon le test de classement de l'École de langues)
- ANG1027 Beginner's English Skills for Business (hors programme)
(selon le test de classement de l'École de langues)
- ANG1037 Beginner's English Skills for Computers (hors programme)
(selon le test de classement de l'École de langues)
- ANG1117 Beginner's English Grammar (hors programme)
(selon le test de classement de l'École de langues.)
- ANG1217 Beginner's English Computer-Assisted Skills (hors programme)
(selon le test de classement de l'École de langues)

Programme

dix cours (30 crédits) choisis parmi les cours suivants selon les résultats au test de classement :

Niveau élémentaire

- ANG2011 Elementary English Listening (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG2012 Elementary English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG2013 Elementary English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG2014 Elementary English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG2015 Elementary English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG2016 Elementary English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG2017 Elementary English Skills (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG2027 Elementary English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG2037 Elementary English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG2111 Elementary English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG2112 Elementary English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG2113 Elementary English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG2114 Elementary English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG2115 Elementary English Sounds (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG2116 Elementary English Script (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG2117 Elementary English Grammar (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG2214 Elementary English Computer-Assisted Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

Niveau intermédiaire

- ANG3011 Intermediate English Listening (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG3012 Intermediate English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG3013 Intermediate English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG3014 Intermediate English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- ANG3015 Intermediate English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

ANG3016	Intermediate English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3017	Intermediate English Skills (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3024	Intermediate English Writing for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3027	Intermediate English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues.)
ANG3037	Intermediate English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3111	Intermediate English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3113	Intermediate English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3114	Intermediate English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3115	Intermediate English Sounds (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3116	Intermediate English Script (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3214	Intermediate English Computer-Assisted Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3216	Intermediate English Computer-Assisted Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3312	Intermediate Computer-Assisted English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3516	Intermediate English Text for Law (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

Niveau avancé

ANG4011	Advanced English Listening (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4012	Advanced English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4013	Advanced English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4014	Advanced English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4015	Advanced English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4016	Advanced English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4027	Advanced English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4037	Advanced English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4046	Advanced English Text for Literature (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4111	Advanced English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4112	Advanced English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4113	Advanced English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4114	Advanced English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4312	Advanced English Computer-Assisted Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

Niveau supérieur

ANG5014	Fluent English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
---------	---

Ou un autre cours, choisi avec l'accord du responsable du programme, dans un champ complémentaire relié au domaine d'étude ou de travail.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**Exigences de classement**

Niveau Débutant (hors programme)

Tous les cours de niveau 1000 sont considérés «hors programme».

Niveaux Élémentaire à Supérieur (programme)

Les cours suivis à un niveau inférieur à celui indiqué par les résultats du test de classement sont considérés comme des cours préalables ou de mise à niveau. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés pour l'obtention du certificat.

Exigences de niveau

L'étudiant doit respecter le cheminement indiqué sur l'attestation de test de classement d'anglais.

Voir les règlements du programme à l'École de langues.**Règlements pédagogiques généraux**

Le certificat en anglais s'adresse à des personnes pour qui l'anglais est une langue seconde ou étrangère, et non pas une langue courante de communication.

Tous les cours crédités dans le cadre du programme court en anglais peuvent être intégrés dans le certificat.

CERTIFICAT EN ESPAGNOL (4127)**SCOLARITÉ**

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le certificat en espagnol doit permettre aux étudiants d'acquérir les compétences langagières suffisantes en espagnol de telle sorte qu'ils pourront participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, qu'ils pourront lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées) et qu'ils pourront rédiger des documents de type professionnel (administratif, touristique, etc.).

À cette fin, le certificat se fixe les objectifs spécifiques suivants : favoriser l'apprentissage de l'espagnol à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme; encourager l'apprentissage de l'espagnol en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire; permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace tant à l'oral qu'à l'écrit; amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques; permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage d'une langue seconde ou étrangère lors de stages, de voyages ou de séances d'études.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Test de classement

Tous les candidats (sauf ceux ne possédant aucune connaissance en espagnol) doivent obligatoirement se soumettre au test de classement de l'École de langues de l'UQAM, et consentir à respecter les résultats de cette évaluation. La direction du programme se réserve le droit d'annuler le ou les cours des étudiants ne respectant pas ce règlement.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou**Base Expérience**

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou**Base Études universitaires**

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) A moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

NIVEAU DÉBUTANT

5 cours obligatoires choisis comme suit (15 crédits) :

ESP1210	Espagnol I
ESP2211	Espagnol II: Communication orale (ESP1210) ou le cours
ESP2166	Espagnol I et II Communication orale (6 cr.)
ESP2212	Phonétique correctrice et pratique orale (ESP1210; ESP2211)
ESP2220	Espagnol II : À la découverte des médias (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3200	Espagnol III : Sujets d'actualité dans les pays hispanophones (ESP2211; ESP2220)

Note : L'étudiant doit suivre le cours ESP2166 s'il n'a pas suivi ESP1210 et ESP2211.

Cinq cours à option choisis parmi ceux des blocs suivants (15 crédits) :

•Communication orale et tourisme

ESP2221	Espagnol II : Communication orale et tourisme (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3221	Espagnol III : Travail dirigé et séminaire de synthèse (ESP2211; ESP2220)

•Espagnol, langue internationale des affaires

ESP2223	Espagnol II : Affaires et commerce international (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3223	Espagnol III : Documents juridiques et sociaux (ESP2211; ESP2220)

•Culture et histoire

ESP2227	Espagnol II : Espagne et Amérique latine (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3227	Espagnol III : Culture hispanophone (ESP2211; ESP2220)
ESP300A	Espagnol III : Projet d'études en langue espagnole et en cultures hispanophones (ESP2211; ESP2220)

•Espagnol, stratégies de communication orale

ESP3212	Pratique avancée de l'oral (ESP2212; ESP2211; ESP2220)
---------	--

•Espagnol, analyse de textes

ESP4200	Analyse et révision de textes (ESP3200)
ESP5200	Grands textes et scénarios du monde hispanophone (ESP3200)

NIVEAU AVANCÉ

Cinq cours obligatoires choisis comme suit (15 crédits) :

ESP2212	Phonétique correctrice et pratique orale (ESP1210; ESP2211)
ESP2220	Espagnol II : À la découverte des médias (ESP2211 ou ESP2166)
ESP2501	Techniques d'écriture (ESP1210; ESP2211; ESP2220)
ESP3200	Espagnol III : Sujets d'actualité dans les pays hispanophones (ESP2211; ESP2220)
ESP3501	Difficultés grammaticales (ESP1210; ESP2211; ESP2220)

Cinq cours à option choisis parmi ceux des blocs suivants (15 crédits) :

•Communication orale et tourisme

ESP2221	Espagnol II: Communication orale et tourisme (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3221	Espagnol III: Travail dirigé et séminaire de synthèse (ESP2211; ESP2220)

•Espagnol, langue internationale des affaires

ESP2223	Espagnol II: Affaires et commerce international (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3223	Espagnol III: Documents juridiques et sociaux (ESP2211; ESP2220)

•Culture et histoire

ESP2227	Espagnol II : Espagne et Amérique latine (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3227	Espagnol III : Culture hispanophone (ESP2211; ESP2220)
ESP300A	Espagnol III : Projet d'études en langue espagnole et en cultures hispanophones (ESP2211; ESP2220)

•Espagnol, stratégies de communication orale

ESP3212	Pratique avancée de l'oral (ESP2212; ESP2211; ESP2220)
---------	--

•Espagnol, analyse de textes

ESP4200	Analyse et révision de textes (ESP3200)
ESP5200	Grands textes et scénarios du monde hispanophone (ESP3200)

Un cours choisi avec l'accord du responsable de programme, dans un champ complémentaire en lien avec la culture hispanophone.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le certificat en espagnol peut être suivi à temps partiel ou à temps plein. Afin de permettre à l'étudiant de compléter le certificat à temps complet à l'intérieur d'une année, l'étudiant doit posséder des connaissances équivalentes au cours ESP2220 au moment de son inscription au trimestre d'automne ou d'hiver.

Le certificat s'adresse à des étudiants pour qui l'espagnol est une langue étrangère ou seconde, et non pas une langue de communication usuelle.

L'admission au certificat à temps partiel est possible aux trimestres d'été, d'automne et d'hiver, tandis que l'admission à temps complet n'est possible qu'aux trimestres d'automne et d'hiver.

Tous les cours crédités dans le cadre du programme court en espagnol peuvent être intégrés au certificat.

CERTIFICAT EN FRANÇAIS ÉCRIT POUR NON-FRANCOPHONES (4450)

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise une clientèle qui a complété une formation de niveau collégial ou universitaire et qui, tout en n'ayant pas le français comme langue première, a de bonnes connaissances de base du français langue seconde ou langue étrangère. Le programme cherche à répondre à trois objectifs principaux : permettre à l'apprenant de systématiser ses connaissances du français écrit en mettant l'accent sur le fonctionnement de la langue et sur les caractéristiques des divers styles oraux et écrits; développer chez l'étudiant la compréhension des discours de type universitaire et la production de travaux de haut niveau conformes aux normes méthodologiques; favoriser l'intégration harmonieuse de cette clientèle dans les autres programmes universitaires et, finalement, dans la société québécoise.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver. Le programme n'est pas contingenté. Toutefois, il peut arriver que les cours du niveau déterminé par le test de classement soient déjà complets au trimestre demandé. Si tel était le cas, votre admission serait alors traitée en priorité au trimestre suivant.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) (treize années de scolarité) et posséder des connaissances du français écrit et oral de niveau équivalent à celui des cours LAN3600, LAN3601 et LAN3602. (1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances du français écrit et oral de niveau équivalent à celui des cours LAN3600, LAN3601 et LAN3602.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder des connaissances du français écrit et oral de niveau équivalent à celui des cours LAN3600, LAN3601 et LAN3602.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent et posséder des connaissances du français écrit et oral de niveau équivalent à celui des cours LAN3600, LAN3601 et LAN3602.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission

Dans tous les cas, un test écrit, une production écrite et une évaluation orale vérifient obligatoirement le niveau de connaissances en français. Pour qu'une admission définitive soit prononcée, le seuil de réussite exigé pour les cours LAN3600, LAN3601 et LAN3602 est fixé à C-.

Remarques (toutes les bases d'admission)

Le candidat qui ne possède pas les connaissances suffisantes en français mais qui répond aux autres conditions d'admission pourra être admis conditionnellement à la réussite de cours hors programme qui lui permettront d'atteindre le niveau requis pour suivre les cours du Certificat. Les résultats du test de classement détermineront le nombre de cours hors programme que l'étudiant devra suivre.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours hors programme :

LAN1600	Français langue seconde, niveau élémentaire (hors programme) (6 cr.)
LAN1603	Français langue seconde, niveau débutant (hors programme) (6 cr.)
LAN2600	Français langue seconde, niveau intermédiaire (hors programme) (6 cr.) (LAN2500)
LAN2500	Français langue seconde, niveau intermédiaire I-II (hors programme) (6 cr.) (LAN1603)
LAN2603	Français langue seconde : communication orale et intégration (niveau intermédiaire I-II) (hors programme) (6 cr.)
LAN3600	Français langue seconde, niveau avancé I (oral) (hors programme)
LAN3601	Français langue seconde, niveau avancé I (écrit) (hors programme)
LAN3602	Français langue seconde (niveau avancé IA) (hors programme)

Les cinq cours suivants (18 crédits) :

LAN1016	Français langue seconde - Rédaction I
LAN2000	Français langue seconde : Activités d'intégration
LAN2016	Français langue seconde - Rédaction II
LAN3650	Français langue seconde, niveau avancé II
LAN3675	Français langue seconde, niveau avancé III (6 cr.) (LAN3650)

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

LAN1010	Français langue seconde : Méthodologie assistée par ordinateur
LAN2005	Français langue seconde : transition professionnelle et multimédia
LAN2020	Français langue seconde - Compréhension orale
LAN2030	Français langue seconde : atelier de synthèse
LAN3655	Français langue seconde - Compréhension de textes et enrichissement du lexique (LAN3600; LAN3601)
LAN4615	Français langue seconde - Écriture de textes spécialisés assistée par ordinateur (LAN3650)
LAN4625	Français langue seconde - Phonétique corrective
LAN4635	Français langue seconde - Communication orale
LAN4645	Français langue seconde - Difficultés grammaticales (LAN3650)
LAN4655	Français langue seconde - Correspondance d'affaires et multimédias (LAN3650)
LIT1000	Stylistique du français administratif et commercial
LIT1070	Initiation pratique au travail de recherche
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique

ou tout autre cours choisi en fonction des objectifs du programme et avec l'accord de la direction du programme

Un cours relié à la formation de l'étudiant et choisi avec l'accord de la direction du programme (3 crédits).**RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**

Les dix cours du programme doivent être réussis à l'intérieur d'une période maximale de 24 mois pour les étudiants admis à temps complet. Pour s'inscrire au cours LAN2030, il faut avoir réussi douze crédits du programme.

CERTIFICAT EN LANGUE ET CULTURE ARABES (4020)**SCOLARITÉ**

Le programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le certificat en langue et culture arabes doit permettre aux étudiants d'acquérir les compétences langagières suffisantes de telle sorte qu'ils pourront participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, qu'ils pourront lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées). À cette fin, le certificat se fixe les objectifs spécifiques suivants : favoriser l'apprentissage de l'arabe à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme; encourager l'apprentissage de l'arabe en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire; permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace; amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques; permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de la langue lors de stages, de voyages ou de séances d'études.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les trois cours obligatoires suivants (9 crédits) :

ARA1410	Arabe I (débutant 1)
ARA1420	Arabe II: Communication orale I (débutant 2) (ARA1410)
ARA2420	Arabe III: Communication orale (intermédiaire 1) (ARA1420)

Au moins un des cours suivants (3 crédits minimum) :

ARA1002	Introduction à la langue et à la culture arabes
ARA2410	Arabe III: Compréhension de documents (intermédiaire 1) (ARA1410)
ARA2425	Arabe III: Communication écrite (intermédiaire 1) (ARA2410)
ARA3410	Sujets d'actualité dans les pays arabophones (avancé) (ARA2420)

Note : le cours ARA1002 se donne en français.

Au moins trois des cours suivants (9 crédits minimum) :

Note : tous les cours de ce bloc se donnent en français.

HIS4660	Histoire et civilisation du monde arabe, 622-1516
HIS4662	Histoire du Proche-Orient (XIX ^e - XX ^e siècles)
LAN300X	Projet d'études en langue et culture X
POL4490	Problèmes politiques du Proche-Orient
REL1191	Islam

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme, relié au domaine de formation de l'étudiant.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le certificat en langue et culture arabes s'adresse à une clientèle pour qui l'arabe est une langue étrangère ou seconde et non pas une langue de communication usuelle.

Le certificat peut être suivi à temps partiel ou à temps complet. Afin de permettre à l'étudiant de compléter le certificat à temps complet à l'intérieur d'une année, l'étudiant doit posséder des connaissances équivalentes au cours LAN1410 au moment de son inscription au trimestre d'automne.

L'admission au certificat à temps partiel est possible aux trimestres d'été, d'automne et d'hiver, tandis que l'admission à temps complet n'est possible qu'au trimestre d'automne ou d'hiver.

Les cours déjà réussis pourront tous être intégrés dans le certificat.

Pour s'inscrire au cours LAN300X, il faut avoir réussi six crédits du programme.

CERTIFICAT EN LANGUES ET CULTURES D'ASIE (4021)

SCOLARITÉ

Le programme comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

Le certificat en langues et cultures d'Asie permet aux étudiants d'acquérir les compétences langagières suffisantes de telle sorte qu'ils pourront participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, qu'ils pourront lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées). Il s'adresse à des étudiants pour qui le chinois et le japonais sont des langues étrangères ou secondes et non pas des langues de communication usuelle. À cette fin, le certificat se fixe les objectifs spécifiques suivants : favoriser l'apprentissage du chinois ou du japonais à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme; encourager l'apprentissage du chinois ou du japonais en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire; permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace à l'oral; amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques; permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de la langue lors de stages, de voyages ou de séances d'études.

Remarque : ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

Le certificat peut être suivi à temps partiel ou à temps complet, mais l'admission à temps complet n'est possible qu'aux trimestres d'automne et d'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Au moins quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

CHN1010	Chinois I
CHN2011	Chinois oral II (CHN1010 ou l'équivalent)
CHN2012	Chinois écrit II (CHN1010 ou l'équivalent)
CHN3011	Chinois oral III (CHN2011 ou l'équivalent)
CHN3012	Chinois écrit III (CHN2012 ou l'équivalent)
CHN4010	Chinois IV (CHN3011 et CHN3012 ou l'équivalent)
JPN1010	Japonais I
JPN2010	Japonais II (JPN1010 ou l'équivalent)
JPN3010	Japonais III : intermédiaire 1 (JPN2010 ou l'équivalent)
JPN4010	Japonais IV (JPN3010 ou l'équivalent)
JPN5010	Japonais V (JPN4010 ou l'équivalent)

Au moins deux cours parmi les suivants (3 crédits) :

CHN1003	Introduction à la langue et à la culture de la Chine
CHN1004	Langue et culture des affaires de la Chine
JPN1004	Introduction à la langue et à la culture du Japon
JPN1005	Langue, littérature et cinéma japonais I (JPN1010 ou l'équivalent)

Remarque : ces cours se donnent en français.

De un à quatre cours parmi les suivants (de 3 à 12 crédits) :

HAR3836	Histoire de l'estampe
HIS4620	Histoire de la Chine contemporaine (XIX ^e -XX ^e siècles)
HIS4622	Le Japon et le monde (XVII ^e -XX ^e siècles)
HIS4630	Histoire et civilisation de la Chine traditionnelle
LAN300X	Projet d'études en langue et culture X
PHI421X	Pensées non occidentales
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4500	Politique étrangère du Japon
REL1201	Bouddhisme
REL1255	Religions de la Chine et du Japon

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme, relié au domaine de formation de l'étudiant.

Remarque : les activités énumérées ci-dessus, et tout particulièrement les cours de niveau avancé, ne peuvent être offertes à chacun des trimestres. Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont offertes en alternance d'un trimestre à l'autre, voire d'une année à l'autre.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

L'étudiant qui veut compléter le certificat à temps complet à l'intérieur d'une année doit posséder des connaissances équivalentes au cours CHN1010 ou JPN1010 au moment de son inscription au trimestre d'automne et doit suivre obligatoirement des cours dans les deux langues offertes.

Les cours de langue chinoise ou japonaise suivis à l'UQAM en tant d'étudiant libre et réussis avant l'inscription au certificat pourront être reconnus à l'intérieur de ce dernier.

Pour s'inscrire au cours LAN300X, il faut avoir réussi au moins trois cours de langue chinoise ou japonaise.

PROGRAMME COURT ET CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ALLEMAND (0124-F006)

CRÉDITS

Le programme court en allemand donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de quinze crédits universitaires en allemand.

Note : Dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours: elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit) seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

La concentration en allemand (code : F006) et le programme court en allemand (code : 0124) comportent quinze crédits chacun.

OBJECTIFS

Ce programme court vise à permettre à l'étudiant :

- d'intégrer, à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme, ses intérêts personnels et les connaissances pertinentes de son champ d'étude ou d'activité au processus d'apprentissage de l'allemand et d'initiation aux différentes cultures d'expression allemande;
- de maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents audiovisuels de niveau universitaire ou professionnel en allemand;
- de fonctionner de façon adéquate en allemand lors de stages, de missions, de voyages, etc.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent.

ou**Base Expérience**

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou**Base études universitaires**

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou**Base Études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission:

Tous les candidats doivent se présenter à une entrevue et, s'il y a lieu, se soumettre à un test de classement.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Quatre ou cinq cours choisis comme suit 15 crédits) :**Les deux cours suivants (6 crédits) :**

ALL1320 Allemand I (débutant 1)
ALL1322 Allemand II (débutant 2) (ALL1320)

ou le cours

ALL1321 Allemand I et II (6 cr.)

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :**Communication orale et écrite**

ALL1955 Allemand avancé 1
ALL2320 Allemand oral et écrit III (intermédiaire 1) (ALL1321; ALL1322)
ALL3320 Phonétique corrective et pratique orale en allemand (ALL2320 ou l'équivalent)
ALL3330 Allemand oral et écrit IV (intermédiaire 2) (ALL2320; ALL2340)
ALL4351 Sujets d'actualité dans les pays germanophones (avancé 1) (ALL3340 ou l'équivalent)

Compréhension de textes

ALL2340 Compréhension de documents en allemand I (intermédiaire 1) (ALL1320)
ALL3340 Compréhension de documents en allemand II (intermédiaire 2) (ALL2340)

Cours spécialisés

ALL1313 Des Germaines aux Allemands

ALL1350 Langue et culture allemandes
ALL3351 L'allemand des affaires (intermédiaire 2) (ALL2340 ou l'équivalent)
ALL4300 Difficultés grammaticales de l'allemand (avancé 1) (ALL3330 ou l'équivalent)
ALL5350 L'allemand à travers ses productions artistiques (avancé 2) (ALL3340 ou l'équivalent)
LAN300B Projet d'études en langue et culture allemandes (ALL1322)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les candidats aux programmes d'allemand doivent obligatoirement se soumettre à un test de classement vérifiant leurs connaissances.

La concentration et le programme court en allemand s'adressent à des personnes pour qui l'allemand est une langue étrangère ou seconde, et non pas une langue de communication usuelle.

Le programme peut être suivi à temps partiel ou à temps complet.

Tous les cours déjà réussis dans le cadre du programme court ou de la concentration en allemand peuvent être intégrés dans le certificat.

Pour s'inscrire au cours LAN300B, il faut avoir réussi six crédits du programme d'allemand F006 ou 0124.

PROGRAMME COURT ET CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ANGLAIS (0122-F004)**CRÉDITS**

Le programme court en anglais donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de quinze crédits universitaires en anglais.

Note : Dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours; elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit) seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

La concentration en anglais (code: F004) et le programme court en anglais (code: 0122) comportent quinze crédits chacun.

OBJECTIFS

Ce programme court et cette concentration visent à permettre à l'étudiant :

- d'intégrer, à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme, ses intérêts personnels et les connaissances pertinentes de son champ d'études ou d'activité au processus d'apprentissage de l'anglais et d'initiation aux différentes cultures d'expression anglaise;
- de maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents audiovisuels de niveau universitaire ou professionnel en anglais;
- d'atteindre un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de l'anglais lors de stages, de missions, de voyages, etc.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et oral. Suite à l'analyse du dossier d'admission, un test de classement peut être exigé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet. (*)

Test de classement en anglais

Tous les candidats au programme court et à la concentration doivent obligatoirement se soumettre au test de classement de l'École de langues de l'UQAM, et consentir à respecter les résultats de cette évaluation.

Bases d'admission pour le programme court

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire.

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission

Pour qu'une admission définitive soit prononcée, le niveau de connaissance exigé en français écrit et oral (langue seconde) doit être équivalent aux compétences développées à l'intérieur du cours LAN2600.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Les notes entre parenthèses concernent les préalables.)

Hors programme

Niveau débutant

ANG1011	Beginner's English Listening (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1013	Beginner's English Reading (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1015	Beginner's English Conversation (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1016	Beginner's English Text (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1017	Beginner's English Skills (hors programme) selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1027	Beginner's English Skills for Business (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1037	Beginner's English Skills for Computers (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1117	Beginner's English Grammar (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues.)
ANG1217	Beginner's English Computer-Assisted Skills (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)

Programme

Cinq cours (15 crédits) choisis parmi les cours suivants selon les résultats au test de classement:

Niveau élémentaire

ANG2011	Elementary English Listening (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2012	Elementary English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2013	Elementary English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2014	Elementary English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2015	Elementary English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2016	Elementary English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2017	Elementary English Skills (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2027	Elementary English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2037	Elementary English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2111	Elementary English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2112	Elementary English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2113	Elementary English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2114	Elementary English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2115	Elementary English Sounds (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

ANG2116	Elementary English Script (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2117	Elementary English Grammar (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2214	Elementary English Computer-Assisted Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

Niveau intermédiaire

ANG3011	Intermediate English Listening (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3012	Intermediate English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3013	Intermediate English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3014	Intermediate English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3015	Intermediate English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3016	Intermediate English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3017	Intermediate English Skills (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3024	Intermediate English Writing for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3027	Intermediate English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues.)
ANG3037	Intermediate English Skills for Computers selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3111	Intermediate English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3113	Intermediate English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3114	Intermediate English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3115	Intermediate English Sounds (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3116	Intermediate English Script (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3214	Intermediate English Computer-Assisted Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3216	Intermediate English Computer-Assisted Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3312	Intermediate Computer-Assisted English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3516	Intermediate English Text for Law (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

Niveau avancé

ANG4011	Advanced English Listening (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4012	Advanced English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4013	Advanced English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4014	Advanced English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4015	Advanced English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4016	Advanced English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4027	Advanced English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

ANG4037	Advanced English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4046	Advanced English Text for Literature (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4111	Advanced English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4112	Advanced English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4113	Advanced English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4114	Advanced English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4312	Advanced English Computer-Assisted Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

Niveau supérieur

ANG5014	Fluent English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
---------	---

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Exigences de classement

Niveau Débutant (hors programme)

Tous les cours de niveau 1000 sont considérés «hors programme».

Niveaux Élémentaire à Supérieur (programme)

Les cours suivis à un niveau inférieur à celui indiqué par les résultats du test de classement sont considérés comme des cours préalables ou de mise à niveau. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés pour l'obtention du programme court ou de la concentration.

Exigences de niveau

Pour faire le programme court ou la concentration, l'étudiant doit respecter le cheminement indiqué sur l'attestation de test de classement d'anglais. Voir les règlements du programme à l'École de langues.

Règlements pédagogiques généraux

La concentration et le programme court en anglais s'adressent à des personnes pour qui l'anglais est une langue seconde ou étrangère, et non pas une langue courante de communication.

Tous les cours crédités dans le cadre du programme court ou de la concentration en anglais peuvent être intégrés dans le certificat.

PROGRAMME COURT ET CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ESPAGNOL (0123-F005)

CRÉDITS

Le programme court en espagnol donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de quinze crédits universitaires en espagnol. Note : Dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours : elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit) seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

La concentration en espagnol (code : F005) et le programme court en espagnol (code : 0123) comportent quinze crédits chacun.

OBJECTIFS

Le programme court et la concentration visent à permettre à l'étudiant :

- d'intégrer, à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme, ses intérêts personnels et les connaissances pertinentes de son champ d'études ou d'activité au processus d'apprentissage de l'espagnol et d'initiation aux différentes cultures d'expression espagnole;
- de maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents audiovisuels de niveau

universitaire ou professionnel en espagnol;
- de fonctionner de façon adéquate en espagnol lors de stages, de missions, de voyages, etc.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Test de classement

Tous les candidats (sauf ceux ne possédant aucune connaissance en espagnol) doivent obligatoirement se soumettre au test de classement de l'École de langues de l'UQAM, et consentir à respecter les résultats de cette évaluation.

La direction du programme se réserve le droit d'annuler le ou les cours des étudiants ne respectant pas ce règlement.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Trois cours obligatoires (9 crédits) :

ESP1210	Espagnol I
ESP2211	Espagnol II : Communication orale (ESP1210)
ESP2220	Espagnol II : À la découverte des médias (ESP2211 ou ESP2166)

Deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

ESP2501	Techniques d'écriture (ESP1210; ESP2211; ESP2220)
ESP300A	Espagnol III : Projet d'études en langue espagnole et en cultures hispanophones (ESP2211; ESP2220)
ESP3200	Espagnol III : Sujets d'actualité dans les pays hispanophones (ESP2211; ESP2220)
ESP3212	Pratique avancée de l'oral (ESP2212; ESP2211; ESP2220)
ESP3221	Espagnol III : Travail dirigé et séminaire de synthèse (ESP2211; ESP2220)
ESP3223	Espagnol III : Documents juridiques et sociaux (ESP2211; ESP2220)
ESP3227	Espagnol III : Culture hispanophone (ESP2211; ESP2220)
ESP4200	Analyse et révision de textes (ESP3200)
ESP5200	Grands textes et scénarios du monde hispanophone (ESP3200)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

La concentration et le programme court s'adressent à des personnes pour qui l'espagnol est une langue seconde ou étrangère, et non pas une langue courante de communication.

Le programme peut être suivi à temps partiel ou à temps complet.

Tous les cours déjà crédités dans le cadre du programme court ou de la concentration en espagnol peuvent être intégrés dans le certificat.

Pour s'inscrire au cours ESP300A, il faut avoir réussi 6 crédits du programme d'espagnol F005 ou 0123.

PROGRAMME COURT ET CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ITALIEN (0253-F014)

CRÉDITS

Le programme court en italien donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de quinze crédits universitaires en italien.

Note : Dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours : elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit) seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

La concentration en italien et le programme court en italien comportent quinze crédits chacun.

OBJECTIFS

Cette concentration (ou ce programme court) doit fournir des outils méthodologiques, pédagogiques et informatiques adaptés au savoir contemporain. Il doit permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques quant au fonctionnement de la langue italienne et d'atteindre un niveau intermédiaire en communication orale et en compréhension de textes en italien.

CONDITIONS D'ADMISSION

La concentration est accessible à tous les étudiants inscrits à un programme de baccalauréat dont la structure le permet (cours à option et cours libres).

Le programme court est accessible aux personnes qui satisfont aux conditions d'admission des étudiants libres.

Le nombre minimum d'étudiants requis pour permettre à la concentration d'être offerte est de 35.

Le programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

Les candidats à la concentration ou au programme court en italien doivent obligatoirement se présenter à une entrevue avant leur admission et, s'il y a lieu, se soumettre à un test de classement permettant de déterminer leur niveau d'habiletés et de connaissances en italien.

La concentration et le programme court s'adressent à une clientèle pour laquelle l'italien est une langue étrangère ou seconde et non pas une langue de communication usuelle.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les trois cours suivants (9 crédits) :

ITA1260	Italien I
ITA2261	Italien II (ITA1260 ou l'équivalent)
ITA3270	Italien III : Sujets d'actualité (ITA2261 ou l'équivalent)

Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

ITA2265	Italien II : Compréhension de documents assistée par ordinateur (ITA1260 ou l'équivalent)
ITA2267	Italien II : Langue et musique (ITA1260 ou l'équivalent)
ITA2269	Italien II : Techniques de discussion dans des situations touristiques (ITA1260)
ITA3260	Italien III : Le monde italien à travers ses productions artistiques (ITA2261 ou l'équivalent)
ITA3262	Italien III : Langue des affaires et du commerce international (ITA2261 ou l'équivalent)
ITA3264	Italien III : Art, architecture, design et mode (ITA2261 ou l'équivalent)
LAN326X	Italien III : Projet d'études en langue et culture italienne (ITA2261 ou un cours parmi LAN2260 ou ITA2270)

ou tout autre cours pertinent, relié à la formation de l'étudiant et choisi avec l'accord de la direction du programme court ou de la concentration.